

EXERCICE 2009

www.preventionsuicide.be

Une initiative du Centre de Prévention du Suicide

« Nul être humain n'est une île, entier à lui seul. Tout être humain est une partie de continent. La mort de chaque être humain me diminue, Parce que je fais partie de l'humanité ». John Donne

SOMMAIRE

Introduction	
e Centre de Prévention du Suicide accueil téléphonique : à l'écoute du mal-être • Analyse statistique des appels reçus en 2007 • A propos de la réponse au téléphone • Le Bénévolat au CPS • Actions de promotion • Les stagiaires ensibilisation /Formation • Les sensibilisations • Les formations • Les formations « pro-actives » enstrement du deuil après suicide • Groupe de parole « L'Autre Temps » • Accompagnement individuel • Réseau d'Accompagnement du Deuil après Suicide ellule d'Intervention Psychologique de Crise :	6
L'accueil téléphonique : à l'écoute du mal-être	7
 Analyse statistique des appels reçus en 2007 	8
A propos de la réponse au téléphone	9
Le Bénévolat au CPS	12
Actions de promotion	15
	24
Sensibilisation /Formation	25
 Les sensibilisations 	25
 Les formations 	27
• Les formations « pro-actives »	29
Postvention	30
Accompagnement du deuil après suicide	33
Groupe de parole « L'Autre Temps »	33
Accompagnement individuel	34
Réseau d'Accompagnement du Deuil après Suicide	34
Cellule d'Intervention Psychologique de Crise :	
une approche du passage à l'acte dans la crise suicidaire	36
	36
	36
Procédure	37
Nombre de demandes de suivi reçues	38
Profil des patients	39
Atelier d'expression créatrice « Quand rien ne va plus »	41
Groupe de parole pour parents d'adolescents	43
Journées de la Prévention du Suicide en Communauté française	44
Journée d'étude : « Suicide et euthanasie »	44
 Exposition « Le suicide en face » 	4.5

La Journée Mondiale de Prévention du Suicide, 10 septembre 2009			
Conférence de presse	48		
• Exposition « Le suicide en face » à Namur	48		
Centre de documentation	49		
Forum Internet	50		
Site Internet	52		
Collaborations extérieures	55		
 Publication: « Vous avez dit suicide? » 	55		
• Exposition « Le suicide en face » à Braine-le-Comte	55		
Collaboration avec le Centre d'Action Laïque de Namur	56		
Comité éthique de l'UNPS	56		
 Journées d'étude 	56		
Autres Partenariats	57		
Relations avec les médias	57		
Informations générales	59		
Organigramme	59		
Conseil d'administration	60		
Assemblée Générale	60		

Introduction

En 2009 le Centre de prévention du Suicide a connu deux changements majeurs dans son développement.

Premièrement, fin 2008 nous avons déménagé nos locaux. Après plus de 20 ans passés Place du Châtelain, nous avons emménagé avenue Winston Churchill. Le hasard a voulu que la maison que nous occupons se situe juste à côté du premier siège social du Centre.

Changement donc, mais également retour aux sources....

Deuxièmement, nous avons décidé de changer le nom du Centre et de nous défaire de notre dénomination officielle de « Groupe Belge d'Etude et de Prévention du Suicide ». Cette appellation officielle n'a en réalité que peu été utilisée et très vite le Centre s'est appelé « Centre de Prévention du Suicide ».

Changement donc, mais également mise en conformité avec la réalité...

Partant de la, notre ambition reste de proposer à la fois des services complémentaires et diversifiés aux personnes en souffrance ou à ceux et celles qui se trouvent questionné(e)s par la problématique du suicide, tant dans leur vie privée que professionnelle.

Parallèlement à ces activités cliniques, nous voulons également nous positionner comme acteur d'une réflexion approfondie sur les types de prévention à envisager, de manière locale et régionale.

Enfin sur un plan plus matériel, la viabilité financière du Centre est toujours précaire et dépend de soutiens ponctuels comme celui de la Loterie Nationale qui a permis, en 2009, l'installation de notre centre de documentation, unique en Belgique, spécialisé en suicidologie.

Le lent travail de mutation entamé en 2001 s'est poursuivi tout au long de cette année 2009 et trouvera, nous l'espérons, son apogée en 2010, année du quarantième anniversaire du Centre de Prévention du Suicide.

Axel Geeraerts Directeur

Le Centre de Prévention du Suicide : Face au suicide, ouvrir d'autres possibles

Depuis maintenant près de quarante ans, le Centre de Prévention du Suicide propose à chaque stade du processus suicidaire une écoute active permettant aux personnes emportées dans cette spirale d'exprimer leur(s) souffrance(s), de clarifier leur situation, de prendre du recul et d'ouvrir d'autres possibles.

Sa stratégie : offrir à la personne en crise des possibilités de communication et d'expression de leurs souffrances. Le but : instaurer un dialogue au gré duquel la souffrance peut s'exprimer librement et être entendue objectivement. Partant de là, il s'agit d'aider la personne suicidaire à clarifier sa situation, lui permettre de prendre le recul nécessaire pour percevoir que le mur contre lequel elle brise son espérance peut être contourné, escaladé ou abattu...

Raison d'être initiale et clé de voûte du Centre, l'accueil téléphonique s'est ainsi complété au fil des ans d'autres services s'inscrivant dans cette logique d'accompagnement.

Concrètement, il s'agit pour nous de proposer des lieux complémentaires à notre projet initial avec, comme objectif ultime, de semer une prévention du suicide en Belgique grâce à l'écoute et à l'accompagnement de personnes suicidaires ou en souffrance et au travers de nos modules de sensibilisation/formation de toutes celles et ceux qui se trouvent (ou peuvent se trouver) confrontés à des personnes suicidantes et suicidaires dans leur pratique professionnelle (travailleurs du secteur psycho-médico-social, personnel de police, employés des pompes funèbres, enseignants...).

Le suicide est, on le sait, un phénomène pluri- et multi- factoriel. Ses déterminants se retrouvent tant dans le domaine de la santé mentale que dans celui de l'éducation, tant sur le plan individuel et singulier qu'au niveau culturel et social, voire sociétal. Si nous voulons agir de manière globale et cohérente il s'agit de parvenir à englober, ne fut-ce que dans les fondements théoriques de nos actions, ces différents aspects.

Comprendre cela, c'est se donner la possibilité d'agir à chaque étape du processus, c'est prendre le pouvoir de glisser à tout instant un grain de sable dans la mécanique suicidaire.

L'accueil téléphonique : à l'écoute du mal-être

Un suicide survient rarement de manière brutale, imprévisible; il est le plus souvent l'aboutissement d'un processus long et complexe au cours duquel l'individu essaie, en vain, de trouver aide et solutions. Ses échecs répétés augmentent progressivement sa tension et son anxiété. Il suffit alors qu'un événement malheureux -disparition d'un être cher, perte d'emploi, rupture amoureuse, conflit avec les parents, dispute conjugale, maladie...- vienne s'ajouter aux problèmes préexistants et aux difficultés non résolues pour que cet individu se trouve précipité dans une angoisse pouvant le conduire au suicide, lequel lui apparaît comme le moyen de mettre fin à un état devenu insupportable. A cet instant, il se trouve privé d'autres possibilités de réagir ; il traduit en acte son désespoir, sa colère, ses peurs.

Avant ce stade ultime, aussi longtemps que l'individu dispose du langage comme exutoire, on peut (tenter de) prévenir son geste suicidaire. C'est là, dans cet espace de communication, que le Centre de Prévention du Suicide inscrit son écoute téléphonique.

La réponse au téléphone a pendant longtemps constitué l'activité principale, voire la raison d'être, du Centre de Prévention du Suicide. Au fil des années, l'écoute a évolué, accueillant un public de plus en plus large et diversifié. A l'origine, les appels provenaient essentiellement des personnes suicidaires elles-mêmes. Comme si, isolées par le tabou et la peur, elles étaient les seules concernées par la problématique du suicide. Peu à peu, cette perception a changé. Le tabou a vacillé, révélant les peurs, les questions, les souffrances et permettant, chez les suicidaires comme chez ceux qui les côtoient, un début de mise en mots. Les uns ont pu commencer à entendre, les autres ont pu commencer à dire.

Désormais, le suicidaire est moins contraint à l'isolement ; il a des proches, un entourage professionnel et social. Ces personnes souffrent, essaient de comprendre, voudraient savoir quoi faire... Parfois, le drame est consommé, le suicide est survenu et il faut traverser un deuil particulièrement douloureux... Dans chaque cas, le dialogue, la possibilité de parler sans crainte du jugement et des conséquences, constitue une aide inestimable.

Basé sur l'anonymat et le secret du dialogue, ce service ne donne pas de conseils thérapeutiques, il apporte une aide psychologique. Il constitue une intervention de crise : le dialogue qui s'établit aide l'appelant à traverser des instants de tension extrême ; en raccrochant, il peut se sentir apaisé, moins angoissé, prêt à envisager d'autres solutions que le suicide.

Dans un premier temps, il importe d'entendre le mal être de la personne en ligne. Ensuite, il s'agit d'instaurer un dialogue et un climat de confiance, exempt de jugement, où l'on reconnaît sa souffrance. Avec les éléments qu'elle communique, on tentera alors de clarifier sa situation en cherchant, avec elle, comment évoluer dans ce qu'elle présente et ressent comme une impasse. Il ne s'agit ni de décider à sa place, ni de chercher à résoudre ses problèmes sans sa participation, mais bien de l'accompagner pour lui faire découvrir d'autres perspectives.

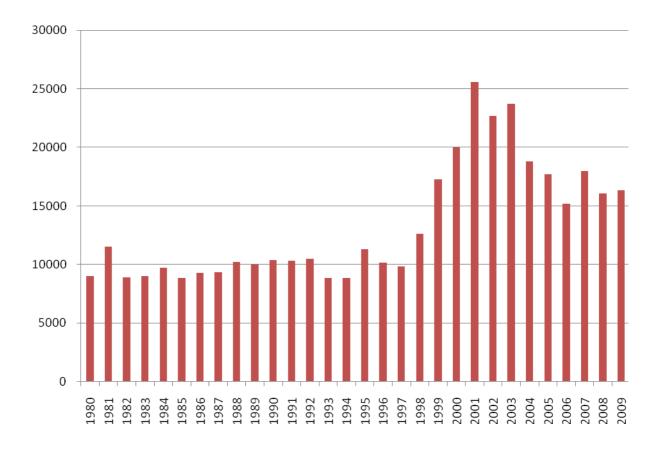
Une soixantaine de bénévoles se relayant 24h/24 assurent l'accueil téléphonique. Ils sont encadrés par une équipe de permanents, psychologues et psychothérapeutes,

qui leur dispensent une formation et un suivi spécifique à l'écoute d'une personne suicidaire et à son entourage.

Analyse statistique des appels reçus en 2009

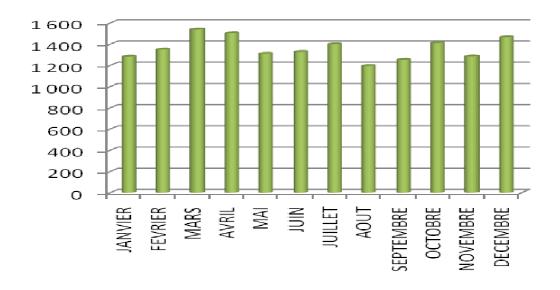
Les statistiques présentées ci-après ne concernent que les appels et pas les appelants. Le Centre pratiquant une écoute dans l'anonymat, nous n'avons pas de moyens d'identification des appelants : dix appels peuvent donc être le fait de dix appelants différents... ou du même appelant qui nous téléphone dix fois.

- Nombre d'appels traités



Le nombre d'appels téléphoniques traités en 2009 est de 16.338. Ce nombre d'appels est pratiquement similaire à celui de 2008.

Répartition des appels par mois



Habituellement, nous observons de légères variations du nombre d'appels d'un mois à l'autre sans avoir d'explication particulière expliquant ces variations... En effet, l'analyse sur plusieurs années nous montre que ces variations mensuelles fluctuent.

Cette année nous remarquons une légère augmentation sur les mois d'hiver notamment en décembre, mais c'est en mars et en avril que nous voyons la hausse la plus forte. Les explications saisonnières valables notamment pour la dépression ne s'appliquent donc pas telles qu'elles sur les variations du nombre d'appels même si elles peuvent cette année être mises en relations.

A propos de la réponse au téléphone

L'écoute téléphonique au Centre de Prévention du Suicide vise essentiellement à aider une personne à dépasser un moment de crise, d'angoisse, de lui offrir un temps d'arrêt, de réflexion, lui donner une autre perspective de sa situation. Mais l'objectif n'est certainement pas de soulager la personne de toutes ses difficultés en les résolvant grâce à un appel. Nous n'avons pas de solution miracle pour la personne qui appelle. Nous n'avons pas de réponse directe à la question si souvent posée : « qu'est ce que je dois faire ? » ou encore plus directement « trouvez-moi la solution » ou encore « donnez-moi une raison de vivre ».

La personne en crise n'est pas sans capacité ou passive; au contraire, nous la considérons « compétente » et estimons qu'elle peut être active pour résoudre ses problèmes (Auloos). Comme répondant, nous ne sommes pas investis d'un savoir ou d'un pouvoir sur l'autre. Il s'agit avant tout, nous le répétons, d'une intervention de crise : le dialogue qui s'établit au téléphone vise à aider la personne à traverser un moment de tension, un moment de crise. Le but étant qu'à la fin de l'appel, elle se sente apaisée, moins angoissée et prête à envisager d'autres solutions que le suicide.

Description brève du « cadre » de fonctionnement :

Une permanence téléphonique est assurée par des bénévoles formés par le Centre. La relation est uniquement téléphonique. L'appel téléphonique est gratuit depuis l'année 1999.

Le bénévole respecte l'anonymat de l'appelant sauf en cas de tentative de suicide en cours ; le bénévole, quant à lui, reste toujours anonyme.

La relation est ponctuelle, il n'y a pas de prise en charge à long terme, pas de suivi, pas de relation privilégiée entre un appelant et un répondant, pas de psychothérapie au téléphone.

Le répondant est accessible à tout moment sauf lorsque les lignes sont occupées.

Conséquences du cadre :

Les contraintes relationnelles pour l'appelant sont très réduites : pas de contrainte d'espace (il peut appeler de n'importe où), de temps (il peut appeler à n'importe quel moment et il n'y a pas de limite préétablie de durée d'appel), de coût (l'appel est gratuit).

Le mode d'accès au Centre étant peu contraignant, il facilite la dépendance de certains appelants vis à vis de l'organisme et parfois peut renforcer un mode relationnel dysfonctionnel ou déviant (ex.: tentatives toujours répétées de mettre en échec la relation d'aide pour se confirmer dans le fait qu'on ne peut être aidé).

Remarque: C'est la personne suicidaire qui effectue la démarche d'aller vers le répondant du centre et pas l'inverse.

Les types d'appels :

Les appels reçus lors des permanences téléphoniques, s'ils sont tous particuliers et uniques, sont cependant identifiés par l'équipe des répondants selon certaines caractéristiques:

- 1-Les appels de crise : Des personnes téléphonent étant angoissées, perturbées, bouleversées, et devant parfois décider d'un comportement à adopter. Ces crises peuvent parfois s'intensifier jusqu'à des états de panique. Ce bouleversement peut être dû à des causes extérieures à la personne : rupture brutale d'une relation, échec, perte,.... ou intérieures : malaise, angoisse,... Les idées suicidaires sont souvent présentes parfois avec une menace de passage à l'acte suicidaire immédiat. Ce sont les appels les plus courants, et pour lesquels les répondants sont les mieux préparés.
- 2-Les tentatives de suicide en cours : Au cours de l'appel, la personne n'est plus dans la menace de se suicider mais est déjà passée à l'acte avant l'appel. Souvent ce sont des tentatives de suicide médicamenteuses (parfois avec prise assez importante de médicament). Ce sont les seuls appels où le répondant demande à l'appelant de s'identifier pour pouvoir lui envoyer des secours. Même si les répondants y sont préparés, ce sont toujours des appels marquants pour ceux/celles qui sont de part et d'autre de la ligne téléphonique.

3-Les appels pour un tiers : Ces appels sont le fait de personnes confrontées dans leurs relations à une personne suicidaire. Ces personnes sont anxieuses,

10

impuissantes, déroutées par la situation, se demandant qu'elle est la bonne attitude à adopter. Ces appels sont de plus en plus nombreux au Centre de Prévention du Suicide.

4-Les appels de soutien et de compagnie: Ces appels sont souvent le fait d'appelants dit « habitués » ou « chroniques » qui se sentent seuls et téléphonent très régulièrement au Centre. Généralement ils s'adressent à différents organismes d'aide par téléphone. Parfois ces personnes parlent de suicide mais nous pensons que, dans certains appels, cela constitue comme un passeport pour pouvoir être écouté au centre de prévention du suicide. Ces idées suicidaires sont parfois énoncées quand un appel touche à sa fin pour pouvoir prolonger l'appel. Nous devons cependant rester attentifs au fait que ces appelants traversent aussi des crises suicidaires importantes.

5-Les appels muets: Ce sont des appels où l'appelant ne dit pas un mot. Après avoir décroché le combiné, le répondant essaie d'entrer en communication avec son interlocuteur mais celui-ci « ne dit rien ». Parfois on peut entendre une respiration, des soupirs, des pleurs...Ce sont généralement des appels de très courte durée, quelques secondes, l'appelant coupant la communication très rapidement. Ce sont des appels interpellant : que se passe-t-il à l'autre bout de la ligne? Le répondant peut avoir l'impression de ne pas avoir été assez accueillant. Ces appels sont parfois le fait de personnes qui désirent entrer en communication avec le Centre mais quand elles entendent la voix du répondant sont prises au dépourvu, ne savent pas comment commencer à parler, ont peur.... Ce sont parfois aussi des appelants qui cherchent un répondant de l'autre sexe ou encore essayent de retrouver une voix qu'ils ont déjà entendue.

6-Les appels de blagues: Ces appels proviennent surtout d'adolescents. Il est très rare de pouvoir, dans ces appels, aller au delà de la blague pour établir un dialogue. L'adolescent entre en relation mais il ne s'y « mouille » pas. Il est cependant important de rester vigilant. En effet, ce sont parfois des appels servant à tester le répondant : tester son accueil, par exemple ou encore ses limites.

7-Appels d'ordre sexuel, masturbateur ou pervers : C'est l'exhibitionnisme par les mots. Il semble impossible d'établir une véritable relation avec ces appelants, relation où le répondant existerait en tant que personne. Il est en fait utilisé comme objet de satisfaction, de plaisir.

Remarquons pour terminer que la qualité de la relation qui s'établit à la ligne 0800 et par conséquent l'aide aux personnes qui appellent n'est pas une question de technique qui serait appliquée par le répondant. Dans le rapport à l'autre qui est en souffrance, nous sommes moins dans un savoir faire que dans un savoir être. L'écoute et plus particulièrement l'écoute empathique qui est souvent mise en évidence dans ce type de relation est souvent sans effet si elle est utilisée comme une technique apprise. Elle n'aura de valeur qu'à la condition d'être incarnée, en accord avec ce que vit le répondant.

Dès lors, la qualité de la permanence téléphonique d'aide sera directement proportionnelle à la rigueur de la sélection des bénévoles, à la formation spécifique qu'ils reçoivent et au suivi de leur activité, c'est à dire des supervisions régulières.

Un des objectifs fondamentaux de la formation et des supervisions est de développer chez le répondant sa capacité à « reconnaître » l'appelant dans son humanité, le confirmer dans ce statut d'humain, l'accueillir comme un semblable avec ses différences.

La parole de reconnaissance va plus loin qu'une parole de compréhension: la compréhension peut être condescendante. La reconnaissance implique de considérer l'appelant comme une personne « capable », ayant des potentialités propres, entre autre celle de garder le pouvoir de décider. Le rôle du répondant sera d'aider, dans la mesure du possible, l'appelant à clarifier sa situation et à retrouver sa liberté d'action. Cela implique que le répondant respecte l'autre dans ses choix et ses décisions et ne « désire » pas pour lui, à sa place.

Le Bénévolat au CPS

Aujourd'hui, donc, les individus qui forment le 0800.32.123 sont nombreux et différents; il y a les suicidaires, bien sûr, mais aussi celles et ceux qui partagent leur vie, celles et ceux qui les côtoient à l'école ou au travail, celles et ceux qui doivent continuer à vivre après qu'un être cher se soit donné la mort.

Répondre à toutes ces catégories d'appelants, entendre le désespoir du suicidaire, les inquiétudes, l'incompréhension ou la culpabilité des proches, c'est une expérience qui bouscule, désarçonne et fait vivre aux répondants de constants paradoxes. Souplesse, questionnement, mouvement intérieur sont sans arrêt sollicités. L'équipe de permanents du Centre a dès lors un rôle capital à jouer pour permettre que ces bénévoles puissent assurer, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 une écoute de qualité. Un travail important de recrutement, de sélection et de formation de nouveaux candidats est à recommencer chaque année. Compte tenu du *turn-over* inhérent à ce type d'activité, il faut, pour maintenir les effectifs à une soixantaine de répondants, organiser au minimum deux formations par an.

- La sélection :

Malgré une difficulté sans cesse croissante pour trouver de nouveaux bénévoles, nos critères de sélection et nos exigences de qualité de travail ont été maintenus.

Le processus de sélection s'opère de la manière suivante :

- ▶ Après le premier **contact téléphonique**, nous envoyons un **dépliant explicatif** du travail, tant du Centre que du répondant bénévole, et nous demandons aux personnes intéressées de s'inscrire à une réunion d'information avec le responsable de la formation et de la supervision des bénévoles ;
- ▶ La **réunion d'information**, qui réunit un groupe d'environ dix personnes, a pour objectif de donner une série d'informations sur le fonctionnement du Centre en général et sur le rôle des répondants en particulier. A la fin de celle-ci, un questionnaire est donné à celles et ceux qui sont toujours attirés par la formation. Ce questionnaire nous permet d'évaluer les motivations des candidats et de savoir comment ils se situent par rapport à la problématique du suicide ;

▶ ▶ Lorsqu'il a complété le questionnaire, le candidat répondant est invité à rencontrer individuellement un formateur qui analysera avec lui ses motivations.

A la fin de ce parcours, le responsable de la formation et de la supervision des bénévoles et le formateur ayant rencontré le candidat décident de l'accepter ou non en formation.

Bilan 2009

- ▶ 228 personnes ont pris contact par téléphone suite aux diverses campagnes de recrutement ;
- ▶ 30 séances d'information ont été proposées ;
- ▶ 117 personnes s'y sont présentées et ont reçu un questionnaire ;
- ▶ 59 questionnaires ont été renvoyés ;
- ▶ 55 entretiens individuels avec un formateur ont eu lieu;
- ▶ 28 personnes ont été admises en formation en 2009 ;
- ▶ 17 nouveaux répondants ont commencé l'écoute en 2009.

En moyenne, chaque année, environ 10 % des candidats bénévoles entrent en formation et quelque 5 % terminent celle-ci...

NB: Un rapport d'activités concerne l'année calendrier. Il retrace les activités et le travail réalisé entre le 1er janvier et le 31 décembre. Le bilan présenté ici doit donc être considéré en conséquence: une prise de contact établie en 2009 n'implique pas que le processus se poursuive et/ou s'achève cette même année; pareillement, une personne entrée en formation une année peut ne devenir répondante que l'année suivante.

- <u>La formation</u>

La formation proprement dite comprend :

- 12 soirées de travail en groupe ;
- 12 jeux de rôle;
- 15 heures de co-écoute.

Le **travail en groupe** est essentiellement « expérientiel », ce qui signifie qu'il y a peu de contenu théorique. Des exercices, des mises en situation, sont utilisés dans le but de sensibiliser les participants à ce qui se passe pour eux lorsqu'ils sont en situation d'écoute.

Les **jeux de rôle** consistent pour les candidats à répondre à un appel téléphonique fictif mais néanmoins très proche de la réalité des appels reçus au Centre. Cet appel est ensuite analysé avec le formateur.

La **co-écoute**, enfin, consiste à écouter en direct, mais sans intervention d'aucune sorte, les appels reçus par un répondant bénévole.

Après évaluation, le candidat bénévole commence un **stage de trois mois**. Durant cette période, le stagiaire assure des gardes téléphoniques de la même façon que les

répondants bénévoles mais en étant toutefois plus encadré par le staff (régulièrement 2h de supervision de groupe et au moins 6 supervisions individuelles).

A la fin de ce stage, s'il obtient le feu vert du responsable de la formation et de la supervision des bénévoles, le stagiaire signe un contrat d'une durée d'un an et rejoint l'équipe des répondants.

Il va de soi que tout au long de sa formation, le futur répondant est tenu de respecter des règles strictes de confidentialité.

Bilan 2009

Trois groupes de formation ont été assurés (en tout ou en partie) au cours de cette année :

- Un groupe de formation (**13 participants**), commencé en octobre 2008, s'est terminé en février 2009 ;
- un groupe de formation (**13 participants**), commencé en février, s'est terminé en juin 2009 ;
- un groupe de formation (**13 participants**), commencé en novembre 2009 se terminera en février 2010.

Ont eu lieu pendant cette année :

- 24 réunions de groupe de 2 heures chacune ;
- **226 entretiens individuels** suite à des jeux de rôle ;
- **59** entretiens de supervision pendant la période de stage.

- La supervision

Tout au long de son activité au Centre de Prévention du Suicide, le bénévole est suivi par les psychologues en charge de la formation.

Bilan 2009

- 4 groupes de supervision obligatoire ont été organisés pendant toute l'année (à raison d'une séance de 2 heures 1 semaine sur 3), sauf pendant la période estivale. En juillet, août et septembre, une réunion bimensuelle a été assurée pour tous les répondants présents. Cette année, les bénévoles ont eu la possibilité de choisir entre des supervisions axées sur un travail de groupe ou un travail plus individuel.
- **141 entretiens de supervision individuelle** ont eu lieu avec les répondants.

La formation continuée

Depuis 2003, des activités de formation continuée facultatives sont proposées aux répondants.

Le 30 novembre, une réunion avec les bénévoles intéressés a été organisée, afin de préparer le prochain cycle de formation continuée, en 2010.

- <u>Les rencontres permanents/bénévoles</u>

Traditionnellement, des soirées sont organisées afin de rassembler l'ensemble des bénévoles et des permanents dans un moment convivial.

Trois soirées de ce type ont eu lieu en 2009 :

- **2 avril** : réunion des permanents et des bénévoles pour la réalisation d'un spot radio pour recruter de nouveaux bénévoles
- **26 juin :** repas offert par le Centre pour un moment festif de rencontre(s) et de détente.
- **5 octobre :** réunion générale de rentrée, combinant le plaisir de se retrouver et l'opportunité de communiquer les informations utiles pour l'année à venir (relatives notamment aux groupes de supervision).

Les actions de promotion

- Le recrutement

L'engagement des répondants étant d'une durée variable -avec toutefois un contrat minimum d'un an, en contrepartie de la formation reçue-, le Centre de Prévention du Suicide est en permanence en quête de nouveaux candidats à l'écoute.

Depuis quelques années, le recrutement des bénévoles est de plus en plus ardu, ce qui nous oblige à multiplier et diversifier les actions de communication tout en augmentant la notoriété et la visibilité du Centre.

En 2009, un nouveau visuel a été créé, respectant la charte graphique du Centre de Prévention du Suicide mise en place dès 2008. Cette nouveauté répondait en outre à un besoin dans nos stratégies de communication de changer régulièrement les visuel, de sorte de ré-attirer les regards du grand public. On constate en effet dans l'évaluation de nos précédentes campagnes de communication, qu'un visuel n'est efficace que dans la répétition (c'est-à-dire qu'il doit rester affiché un certain temps, en tout cas sur plusieurs campagnes) mais qu'il ne peut rester afficher trop longtemps, au risque de se faire « oublier ».

Autre nouveauté : un spot radio pour recruter des bénévoles a pu être réalisé et diffusé, grâce à un soutien exceptionnel de la Cocof, sur certaines radios bruxelloises, en septembre et octobre 2009.

Rappelons que le site Internet du CPS reste un appui considérable à toute campagne de communication, puisque de plus en plus souvent les personnes qui prennent contact avec le Centre de Prévention du Suicide ont d'abord visité le site Internet.

Campagne Metrabus

Historiquement, le réseau Metrabus -transports en commun bruxellois- constitue le principal support utilisé pour les campagnes de recrutement du Centre. Il permet en effet de toucher, sur une durée relativement longue, un public à la fois large et captif.

L'année 2009 a d'abord vu clôturer la campagne amorcée en 2005 sur le thème: « On a besoin de vous ». Cette affiche fut présente dans les trams, bus et métros depuis août 2008 à février 2009.



Comme expliqué plus haut, une nouvelle campagne a été préparée en 2009, avec un visuel qui respecte la charte graphique du Centre :



Le nouveau bandeau, au format 21x120 cm, fut affiché

- dans un parc de 100 trams et bus du 18 août 2009 au 1er février 2010 :
- dans un parc de 35 métros du 1er septembre 2009 au 15 février 2010.

Un clin d'œil à nos précédentes campagnes: le slogan « Un homme existe lorsque sa voix est écoutée » et les tons jaunes sont repris à d'anciennes affiches de promotion du Centre de Prévention du Suicide qui ont circulé dans les métros, trams, bus de Bruxelles il y a une dizaine d'années (à partir de 1998), avec l'image de la cabine téléphonique...



Sur base de ce nouveau visuel, un dépliant, une affiche (A3) et un signet ont été imprimés, et sont diffusés tout au long de la campagne, à partir d'août 2009 et durant l'année 2010.

Un visuel de promotion du numéro d'appel 0800 32 123 a été créé sur le même mode, et sera diffusé sur l'année 2010 dans les pavés « infos utiles » des rames de métro.

Annonces Presse

- En 2009, vu le peu de retour des annonces dans le *Vlan* et *Le Soir* des années précédentes, nous n'avons pas prévu de budget pour des annonces presse payantes.
- Comme les années précédentes, par contre, notre annonce a été insérée régulièrement (toutes les deux semaines), durant toute l'année, dans le Fax info et sur le site du Guide Social.

Annonce sur le site du guide social :

Le Centre de Prévention du Suicide cherche des répondants bénévoles pour répondre à la ligne de crise 0800.32.123, sur Bruxelles.

Vous avez envie d'une activité enrichissante? Vous avez 21 ans ou plus?

Vous pouvez consacrer 20 heures par mois à une activité bénévole?

Rejoignez notre équipe de répondants bénévoles! Aucune connaissance préalable n'est requise, seulement un sens de l'empathie, une envie de mieux connaître les relations humaines.

Le Centre de Prévention du Suicide assure aux répondants bénévoles une formation spécifique à l'écoute et un encadrement professionnel.

Toutes les infos au 02/640.51.56 (secrétariat) ou sur http://www.preventionsuicide.be.

Annonce pour le Fax Info:

Le Centre de Prévention du Suicide cherche des répondants bénévoles pour la ligne de crise 0800 32 123, sur Bruxelles. Aucune connaissance préalable n'est requise : le Centre de Prévention du Suicide assure une formation spécifique à l'écoute et un encadrement professionnel aux candidats bénévoles. Infos au 02 640 51 56 (secrétariat) et sur www.preventionsuicide.be. On a besoin de vous!

- Le même modèle d'annonce a été repris auprès de différents agendas, comme l'<u>Info Ixelles</u> (encore pour les premiers mois de l'année 2009), <u>l'Agenda Psy et Neuro</u>, <u>Education Santé</u>, <u>Dialogue et Santé</u>, ainsi que sur d'autres sites : <u>yaqua.org</u>, <u>santémentale.be</u> ou newsletters : les news de <u>Pipsa</u>, les <u>Brèves du Bis</u>, les News de <u>SelfHelp</u>, les News de <u>l'Association pour le Volontariat</u>, les News de <u>Belsoc Infos</u>, les news des mutualités, ...
- L'annonce est également parue régulièrement sur un nouveau site de recherche d'emploi « alternatif » : <u>alterjob.be</u> (notamment en mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre)

 Nous publions par ailleurs régulièrement des annonces sur des sites gratuits: <u>annonces.com</u>, <u>annonces-gratuites.be</u>, <u>vivastreet.be</u>, <u>bruxelles-news.be</u>, <u>top-info.be</u>,... (toute l'année, à rafraîchir régulièrement.)

Spot radio

En 2009, grâce à un subside exceptionnel de la Cocof, le Centre de Prévention du Suicide s'est allié avec Télé-Accueil-Bruxelles pour concevoir un spot radio pour le recrutement de bénévoles. Avec l'aide de l'ASBL Question Santé, le CPS et Télé-Accueil-Bruxelles ont donc mis sur pied un spot radio, qui a été diffusé de fin août à octobre 2009 sur 4 chaînes de grande écoute : La *Première*, *Vivacité Bruxelles*, *Bel Rtl* et *Nostalgie Bruxelles*.

Le message:

[Sonneries de téléphone]
Nous vivons tous des moments difficiles...
[Sonneries de téléphone de plus en plus fort]
Et si vous étiez celui qui décroche?
Chaque jour, des bénévoles donnent de leur temps pour écouter, pourquoi pas vous?
Devenez bénévole dans un centre d'écoute par téléphone.
Prenez contact avec le Centre de Prévention du Suicide, au 02 640 51 56 ou via le site preventionsuicide.be
Avec le soutien de la Commission Communautaire française

Concernant sa diffusion, le spot a été diffusé sur les quatre radios citées (La *Première*, *Vivacité Bruxelles*, *Bel Rtl* et *Nostalgie Bruxelles*) en deux vagues :

- la première période de diffusion, à raison de 5 passages par jour, du 31/08 au 13/09 ;
- et la deuxième, du 28/09 au 11/10, à raison de 4 passages par jour.

Durant ce période de diffusion, le spot a été diffusé aléatoirement entre 9h et 20h, tous les jours, du lundi au dimanche. Un passage sur deux annonçait de prendre contact avec le Centre de Prévention du Suicide, et l'autre passage, avec Télé-Accueil-Bruxelles.

Ce spot radio a été pour les deux centres d'écoute l'opportunité de tester un nouveau média pour des campagnes de recrutement de bénévoles, qui n'avait encore jamais été expérimenté auparavant, notamment faute de moyens.

Pour le Centre de Prévention du Suicide, le test a été positif, puisque le spot radio a effectivement amené un nombre supplémentaire de personnes à prendre contact avec le Centre pour devenir bénévole (cfr. bilan recrutement ci-dessous). Nous avons eu de plus beaucoup de retours positifs sur le message du spot radio (chaleureux, clair, donne envie...), ce qui nous encourage à le réutiliser dans une prochaine campagne.

Campagne presse

Nous demandons régulièrement à la presse de relayer notre recherche de nouveaux candidats bénévoles.

Cette année encore, nous avons pu bénéficier de l'intérêt des journalistes, de sorte à avoir un écho spécifique sur le bénévolat au Centre dans différents journaux et émissions radio: La Libre, la Dernière Heure, RTBF (radio), Radio Contact, Bel Rtl, RTCB-Radio-Télé Catholique de Belgique, RCF-Radio Catholique Francophone, Les Mutualités Neutres, En Marche, Le Passe-Partout (Uccle), Jette Info, Les Carnets du Préventeurs...

La plupart du temps, les réactions dans la presse font écho d'abord à un événement en prévention du suicide : les « Journées francophones de prévention du suicide » en février, et notamment l'organisation de l'exposition « Le suicide en face » (févriermars 2009), la journée d'étude sur le « suicide et euthanasie » du 05/02/2009, la « Journée mondiale de prévention du suicide » du 10 septembre, ... ou tout autre fait d'actualité qui a suscité un intérêt de la presse. Ces événements permettent ainsi de parler plus largement de la problématique du suicide, sous des angles différents, et de rappeler que le Centre de Prévention du Suicide existe, agit, cherche des bénévoles pour sa ligne d'écoute. L'information est ainsi plus complète et sans doute plus motivante, puisqu'elle s'inscrit dans la réalité, dans l'actualité. Les candidats bénévoles qui ont manifesté au Centre leur intérêt suite à la lecture d'un article ont donc plus de chance de devenir, in fine, de nouveaux répondants.

Par ailleurs, nous demandons aux journalistes qui ont pris contact avec le Centre pour une information spécifique sur le suicide, dans la mesure du possible, de mentionner des ressources d'aide, et donc au moins l'existence de notre numéro d'appel gratuit 0800.32.123.

D'autres recommandations leur sont rappelées régulièrement et sont reprises sur notre site Internet, dans la rubrique « Espace presse ».

Dépliant et affiche de recrutement

L'affiche conçue pour le réseau Metrabus a été déclinée dès juin 2009 sous le mode d'un dépliant, d'une affiche et d'un signet, afin d'appuyer la campagne de recrutement par une diffusion ciblée de ce nouveau matériel de communication.







Les dépliants, affiches, signets sont distribués à tout événement que le Centre organise ou auquel il participe.

En 2009, ces dépliants et affiches ont de plus été diffusés grâce au relais de certains partenaires : l'Association pour le Volontariat, le salon Citizen Job, auprès du personnel de la Cocof, les agences sur Bruxelles de la Mutualité Neutre,...

Ils sont par ailleurs diffusés régulièrement dans les associations-relais du secteur psycho-médico-social à Bruxelles, ainsi que dans des associations culturelles (bibliothèques, centres culturels, cinémas, librairies,...), sportives, ciblant la participation des seniors, etc.

De plus, les répondants bénévoles et les membres du staff se motivent régulièrement à afficher ces infos dans les lieux de loisir qu'ils fréquentent (centres sportifs, magasins bio, bibliothèques,...).

Le bémol de ce mode de communication est que nous avons très peu de retour de cette diffusion. En effet, le candidat bénévole ayant parcouru le dépliant ou vu l'affiche dans l'une ou l'autre de ces institutions relais, aura très probablement aussi parcouru le site Internet du Centre, vu l'affiche dans le métro, et entendu parler de la prévention du suicide dans la presse... Il ne fera donc sans doute pas mention de l'affiche ou du dépliant lors de sa prise de contact avec le Centre, mais bien du dernier élément qui a provoqué son coup de fil.

Brochures

Le bénévolat au Centre est répertorié dans le « Guide de l'engagement » ainsi que sur le site www.yaqua.org voué au volontariat. Il est également repris dans la brochure 2009 « un coup de main c'est comme une poignée de main » de l'Association pour le Volontariat, et paraît dans le *bottin social* (guide social).

Par ailleurs, il est repris depuis 2005 dans une brochure de l'Espace social Télé-Service « 1001 choses utiles à faire en Belgique de 15 à 30 ans », brochure sur le volontariat des jeunes, qui est consultable sur Internet sur www.amasis.org.

D'autre part, le bénévolat au Centre de Prévention du Suicide est repris dans le guide « Le monde avec ou sans toi » de l'asbl Transmission ainsi que sur leur portail internet du volontariat.

Depuis l'année passée, l'activité est référencée aussi dans le guide CERA « Volontiers Volontaire » qui propose des formations aux volontaires, via leur site (mots clés: suicide et santé mentale).

Site Internet

Une des pages d'accueil rapide du site Internet du Centre de Prévention du Suicide est consacrée à «devenir bénévole»; des témoignages de répondants sont disponibles, ainsi que toutes les informations sur le bénévolat au Centre de Prévention du Suicide, le type d'appel, la formation, le recrutement.

20

Depuis cette année, les visuels sont repris sur le site, ainsi que le spot radio.

De plus en plus de candidats bénévoles consultent le site Internet avant d'appeler le Centre pour prendre rendez-vous, d'où l'importance d'une information claire, accessible, et agréable.

De plus, nous envoyons régulièrement des « newsletters » sur les activités du Centre, et notamment sur notre recherche de bénévoles.

Bilan recrutement 2009

Au cours de cette année 2009, **228 personnes ont pris contact** avec le secrétariat afin de devenir bénévoles et ont laissé leurs coordonnées pour entamer la procédure de sélection.

Parmi ces candidats répondants, 226 - soit presque tous - ont pu citer l'élément déclencheur de leur prise de contact téléphonique avec le Centre :

Déclencheur	<u>Nombre</u>	Pourcentage (parmi les personnes qui ont cité l'élément déclencheur de leur appel)	Comparatif 2008
Métrabus	56	25%	56 / 29,16%
Site CPS	82	36%	68 / 35,41%
Spot radio	21	9,3%	
Presse rédactionnelle : - RTBF-radio (3) - Presse médicale (1) - Presse mutualiste (2) - non spécifié (1)	7	31%	14 / 7,29%
Annonce Fax-Info et Guide social (sur toute l'année)	36	16%	27/ 14,06%
Annonce Info Ixelles (site)	4	1,8%	4 / 2,08%
Bouche à oreille	11	4,9%	8 / 4,16%
Affiches, dépliants, brochures : - Paroisse (1) - ULB (1) - Actiris (2) - Non spécifié (5)	9	4%	10 / 5,20%

Constats:

- Les candidats visitant le site Internet avant de prendre contact avec le Centre sont toujours plus nombreux; il est clair que le site du CPS est devenu incontournable dans la prise de contact avec le Centre.
- L'annonce radio a eu du succès puisqu'en 4 semaines de diffusion, elle a amené près de 10% des personnes intéressées. Rappelons ceci dit qu'il s'agit d'un premier essai sur les ondes, et qu'on ne sait rien encore de la portée de ce même spot radio dans la continuité. En outre, le spot radio était diffusé en alternance pour Télé-Accueil et pour le Centre de Prévention du Suicide, ce qui a renforcé la campagne. Pour de prochaines campagnes radio, il faudrait donc à nouveau compter sur une collaboration étroite avec Télé-Accueil ou investir doublement dans la campagne radio.
- Par rapport à la campagne *Métrabus*, il faut dire que ces deux dernières années, on dénombre nettement moins de personnes qui citent cet affichage comme déclencheur de leur prise de contact avec le Centre. Nous pouvons avancer plusieurs hypothèses face à ce constat : soit les personnes intéressées se sont renseignées ensuite en consultant le site web du Centre de Prévention du Suicide, et omettent ensuite de faire mention des affiches dans les métros, trams, bus; soit les affiches manquent de visibilité puisqu'elles sont imprimées à un nombre minimum d'exemplaires qui se perdent dans un réseau de plus en plus large de véhicules, eux-mêmes de plus en plus longs... Ce qui est sûr, c'est que quand on interroge informellement nos répondants bénévoles, il s'avère que les affiches dans les métros sont souvent citées comme gage de visibilité pour devenir bénévole au Centre.
- Les annonces dans le *Fax-info* et sur le site du *Guide Social* sont à continuer car elles sont gratuites et efficaces, bien qu'amenant un public spécifique : souvent des psychologues ou des étudiants en psychologie qui veulent approfondir leur travail sur l'écoute.
- Avec le déménagement du Centre à Uccle, nous devrons regretter de ne plus bénéficier de l'*Info Ixelles*, qui avait un impact intéressant.
- On regrette également de ne pouvoir profiter davantage du bouche-à-oreilles, très réduit puisque nous demandons aux bénévoles de garder l'anonymat.

Promotion du n°0800

- Le numéro d'appel gratuit 0800.32.123 du Centre de Prévention du Suicide constitue, au regard de la loi, un service d'appel d'urgence. Il bénéficie à ce titre d'une large diffusion, notamment dans les annuaires téléphoniques mais également dans les « Infos utiles » de nombreux journaux.
- Le Centre assure pour sa part la promotion de ce numéro à travers 130 pavés « Infos utiles » dans les stations du métro bruxellois :



Cette année, le Centre de Prévention du Suicide a réadapté à notre nouvelle identité visuelle l'affiche de 2008, dont le visuel était le fruit d'une collaboration avec l'Ecole des Beaux-Arts de Liège. Elle a l'avantage d'être très visible sur les panneaux, grâce à son fond noir qui se distingue nettement des autres affiches.

- L'affiche est par ailleurs diffusée tout au long de l'année à toute personne ou association qui en fait la demande, et proposée dans des salles d'attentes, panneaux d'infos, pièces d'accueil des institutions du secteur psycho-médicosocial.
- Par ailleurs, depuis 2008, les pharmacies équipée d'un écran plasma d'information diffusent notamment notre information sur le 0800. Deux clips ont été réalisés, l'un en 2008 avec la société « PharmaVision », l'autre avec la société « IDKlic », les deux sociétés couvrant toute la Belgique.



Chaque fois, le clip a été adapté en version néerlandaise avec les informations du CPZ.

Lors du début de la diffusion du clip, dès novembre-décembre 2008 pour PharmaVision, et dès janvier 2009 pour IDKllic, toutes les pharmacies ont reçu un courrier de notre part reprenant toutes les informations complémentaires, nos services, les personnes de contact. Les pharmacies ont donc elles-mêmes été sensibilisées à la prévention du suicide, aux aides possibles, ainsi qu'à notre besoin de répondants bénévoles.

- Par ailleurs, la brochure générale du Centre de Prévention du Suicide est diffusée de manière très large, lors de tout contact avec l'extérieur : salles d'attente, formations, colloques,...).





En 2009, cette brochure a été mise à jour et adaptée à la nouvelle charte graphique. Elle s'articule toujours autour de deux angles : la partie « Face au suicide, ouvrir d'autres possibles » relate en quelques pages les diverses activités du

Centre et le public auquel elles s'adressent ; l'autre partie « *Le suicide, quand la souffrance est plus forte que la vie* », donne une information très synthétique sur le suicide et sa prévention.

Cette brochure se rend ainsi outil de communication sur le Centre autant qu'elle peut participer à une action de prévention très large.

Elle est disponible gratuitement sur simple demande auprès du secrétariat.

Les stagiaires

Dans son optique de prévention, le Centre offre aux futurs professionnels de la relation d'aide un lieu privilégié de formation à l'écoute et de sensibilisation à l'approche suicidaire. Cette formation spécifique qu'est la formation à l'écoute permet à de nombreux stagiaires de se confronter à une problématique difficile, de vivre une expérience formative, d'échanger avec les répondants et l'équipe des permanents.

Le Centre recrute et accueille des stagiaires en collaborant avec l'Université Catholique de Louvain (UCL), l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et différentes écoles supérieures (Institut Cardyn, Marie Haps...).

Depuis peu, des étudiants nous arrivent également via les programmes d'échanges européens (Erasmus...)

Bilan 2009

- 31 entretiens préalables ont eu lieu avec 16 candidats stagiaires
- Le Centre a accueilli **7 stagiaires** (années scolaires 08-09 et 09-10)
- **111 entretiens de supervision** ont eu lieu avec les stagiaires pendant leur séjour au Centre.

Par ailleurs, fort de ses quarante années de pratique, le Centre est devenu un référent incontournable pour les étudiants s'intéressant à la question suicidaire : accompagnement de divers travaux et de travaux de fin d'étude, rencontres avec des permanents du Centre, passages au centre de documentation...

Sensibilisation / Formation

La Cellule Formation du Centre de Prévention du Suicide met, à la disposition du public, différents services destinés aux personnes et aux organisations confrontées au suicide, à la tentative de suicide et aux comportements autodestructeurs d'un proche ou d'un membre du groupe.

Notre travail est contractuel et s'appuie préalablement sur l'analyse de la demande, étape essentielle d'un travail qui nécessite une saine prudence. En effet, la tension des personnes confrontées à une situation de suicide est telle qu'elles imaginent parfois dans leur désarroi que nous sommes détenteur du pouvoir « d'éteindre le feu » et en possession de réponses qui auront la vertu de remettre de l'ordre très vite au sein de l'institution.

C'est ainsi que fréquemment, la première demande qui nous est adressée par des membres du milieu scolaire par exemple, c'est que nous intervenions directement auprès des jeunes. Nous prenons toujours le temps d'évaluer les croyances implicites qu'une telle attente recouvre car nous ne rencontrons les jeunes que sous certaines conditions et affirmons la nécessité indispensable de travailler avant tout avec les adultes qui les entourent, en soutenant les ressources en place, en reconnaissant l'impact douloureux sur les membres du corps enseignant également et pas que sur les jeunes « à problèmes », et en différenciant bien les rôles de chacun. Venir en aide au jeune en détresse est une chose, être garant d'un cadre institutionnel fait de règles de vie en commun et de limites en est une autre. En période de crise, jouer le rôle de garant du cadre et du règlement peut être d'autant plus difficile que le « pathos » s'empare de la majorité.

Par le dialogue et en évaluant une série d'éléments par téléphone avec le demandeur, nous constatons que la première demande n'est pas toujours la plus indiquée. Nous définissons donc, avec les personnes concernées, les modalités d'intervention adaptées à leurs besoins, au contexte et aux particularités de la situation présentée.

Par ailleurs, une organisation, une association ou tout groupe de personnes peut souhaiter mettre au travail la question du suicide et de sa prévention.

En dehors de tout climat d'urgence ou de tension lié à un événement particulier, le Centre de Prévention du Suicide propose des modules de sensibilisation et de formation, tant dans la gestion de la crise suicidaire proprement dite que dans la gestion de l'après-suicide.

Les sensibilisations

Le module de sensibilisation, comme son nom l'indique, vise à amorcer la réflexion sur la place que chacun pourrait prendre dans la prévention du suicide en visitant avec les participants quelques concepts de base et un minimum de repères utiles. La sensibilisation est une approche généraliste et, de fait, assez succincte mais cependant suffisante pour recadrer certaines représentations tenaces et peu indiquées face à une personne suicidaire (exemple : « surtout ne pas prononcer le mot suicide sous peine de provoquer l'irrémédiable »). La multiplication de sensibilisations contribue à la diminution du tabou sur la question mais sans

tomber dans la banalisation de l'acte. Parler du suicide, oui, mais sûrement pas n'importe comment et pas n'importe quand!

Bilan 2009

Interventions en milieu scolaire (secondaire et supérieur) :

- Interventions d'information et de sensibilisation :
 - Rencontres fréquentes avec des étudiants dans le cadre de travaux sur le thème du suicide et participation si nécessaire à un cours pour présenter nos activités et répondre aux questions des étudiants ;
 - Collaboration avec des professeurs du secondaire ou du supérieur qui sollicitent une présentation dans le cadre de leurs cours : nous la concevons toujours sous forme d'une rencontre interactive, autant que faire ce peut, avec les étudiants, notamment à :
 - o l'ISEK à Bruxelles :
 - o l'Institut Dominique Pire à Bruxelles, pour futures infirmières ;
 - o Institut R. Gilbert, Campus du Ceria;
 - o L'Institut Cardijn à Louvain-la-Neuve ;
 - L'Institut Supérieur de Soins Infirmiers de l'UCL à Woluwé Saint-Lambert;
 - o L'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté française, section service et aide aux personnes / Evere-Laeken
 - Dans le cadre d'un cours à la relation d'aide pour de futurs aidesoignants auprès de personnes âgées, à l'Ecole de Promotion Sociale d'Evere et à Anderlecht.
 - Rencontre avec une assistante sociale et un médecin scolaire en vue d'une éventuelle sensibilisation du réseau de « PSE » à Tournai, évaluation des besoins

▶ Interventions hors milieu scolaire :

- Interventions d'informations et de sensibilisation, notamment :
 - Plusieurs rencontres- échanges sur divers thèmes pour le public de l'exposition « Le suicide en face » à Bruxelles et à Braine-le-Comte,
 - Auprès des travailleurs bénévoles de la Fédération de l'Aide et des Soins à domicile du Hainaut Oriental,
 - O Dans le cadre d'Infor-Homes Wallonie, sensibilisations des bénévoles visiteurs de maisons de retraite et de soins,
 - o sensibilisation de groupes de travailleurs psycho sociaux et de travailleurs de rue de l'ASBL de prévention « Bravvo »
 - o conférence pour les Aides Familiales de la Ville de Bruxelles
 - o conférence au « Club des parents avertis » des Femmes Prévoyantes Socialistes de La Louvière
 - o Conférence aux Femmes Prévoyantes Socialistes de la section de Jette
 - o Sensibilisation des Aides ménagères du CPAS de Huy

- Sensibilisation, en prévention du suicide et en accompagnement du deuil après suicide, des étudiants du cours de Promotion Sociale de Charleroi
- Réponses à des demandes d'informations, de conseils ou de soutien, qui arrivent par téléphone, courriels ou via le site Internet, provenant de personnes de divers milieux socioprofessionnels. Comme dit plus haut, certaines de ces demandes nécessitent une consultation en face à face.

Les « formations »

Les « formations » que nous proposons vont plus loin et s'ajustent aux besoins du public cible. Nous privilégions la réflexion et le retour sur soi car une prévention du suicide ne saurait en faire l'économie, elle se pense et se vit d'abord au sein d'une relation et d'un contexte relationnel particulier face à un sujet singulier. La formation permet de prendre conscience des interférences de l'aspect émotionnel qui peuvent faire obstacle à l'écoute et à la parole. Elle permet de clarifier, parmi les prises de position et les représentations les plus courantes à propos du suicide, le fondé et l'infondé et de s'interroger sur les siennes propres.

Structurées de manière à donner aux participants les moyens de mieux repérer les signes de souffrance, de mieux se situer face à la problématique, de reconnaître les ressources disponibles - personnelles et institutionnelles - et les limites à ne pas dépasser, à prendre davantage conscience de soi dans la relation, nos formations sont des espace-échanges à partir de la pratique des participants, au service desquels nous mettons notre expérience. Ensemble, nous construisons quelle serait la procédure de prévention adaptée à leur champ d'action et quelle pourrait être leur juste contribution à la prévention du suicide.

La formation a pour objectif de donner à chacun des repères dans sa pratique sans pour autant clore la question, une question que nous engageons chacun à remettre sur le métier à la lueur de chaque situation, une réflexion que nous engageons les équipes à poursuivre afin d'oser prendre place dans la prise en charge d'une personne présentant un comportement suicidaire.

Bilan 2009

- ▶ Formations organisées suivant les attentes et besoins spécifiques de l'institution demandeuse, par exemple :
 - aux nouveaux groupes de call takers engagés pour la ligne 101/112 dans le cadre de l'Ecole de Police à Jurbize et du Ministère de l'Intérieur;
 - o à une équipe d'aide-familiales et d'assistantes sociales d'un « Service d'Aide à Domicile en Milieu Rural »- Tournai ;
 - à des visiteurs de prisons bénévoles d'un Service d'Aide aux Détenus : « La Touline » à Nivelles ;
 - à des visiteurs de prison et à l'équipe psycho sociale d'un Service d'Aide aux Justiciables à Liège;

- aux étudiants de l'Université Paris VIII, dans le cadre d'un DEU en prévention du suicide, en collaboration avec le Centre Popincourt/ Recherche et rencontre, sur la prise en charge de la crise suicidaire et l'accompagnement du deuil après suicide;
- o à l'équipe francophone des assistants sociaux du Ministère des Finances ;
- o aux conseillers en prévention du « Réseau Boréal » de « Cap Sciences Humaines »- UCL ;
- o aux assistantes sociales et aide-familiales d'une « Centrale de Soins à Domicile » à Tubize :
- à des enseignants, éducateurs, médiateurs et agents de PMS via « l'Institut de Formation en cours de Carrière » pour le niveau secondaire :
- o à l'équipe psycho Médico Sociale du groupe Fortis ;
- o au personnel psychosocial de la Sncb.

Focus sur quelques-unes de nos collaborations en 2009:

Cette année, comme les précédentes, nous avons participé au programme annuel de formation continue proposé aux enseignants, éducateurs, médiateurs et personnel des CPMS de l'enseignement secondaire, via *l'Institut de Formation en cours de Carrière (IFC)* de la Communauté française.

De même, nous avons poursuivi, au Ministère de l'Intérieur, notre participation au programme officiel de **formation des call takers neutres** pour les centrales téléphoniques 101 / 112, avec la perspective de nouveaux groupes à prendre en charge en 2010.

Des modules de formation intitulés : « L'intervenant face à la tentation d'en finir des personnes âgées » ont été proposés aux aide-soignants dans le cadre du programme du « **Fonds Social pour les Maisons de Retraite et MRS** ». Nous diffusons de plus une brochure de sensibilisation destinée au personnel du secteur et notre projet d'un forum spécifique pour ces professionnels, sur notre site, s'est concrétisé.

La Cellule Formation / Sensibilisation avait été sollicitée fin 2007 par l'ULB afin de préparer le premier symposium **A.R.A.M.U.-psy** (Atelier de réanimation et d'aide médicale urgente) à destination des soignants dans le cadre de l'Institut de Formation Continue, Sciences et Médecine Asbl, présidé par le Professeur Pierre Mols (CHU Saint-Pierre), les Docteurs Erik Decan et Serge Zombek. Le premier Aramu-Psy a eu lieu en février 2008. Cette année, nous avons participé à la préparation du deuxième atelier programmé en octobre. Nous y assumions la partie consacrée à l'accueil des patients suicidants aux urgences. Nous collaborions également à certains autres modules: sémiologie, nosologie psychiatrique, diagnostic et gestion du patient confus, gestion du patient agressif et/ou agité... Le public est surtout composé de médecins et infirmiers urgentistes mais également d'ambulanciers. Cette formation certifiante se poursuivra en principe dans les années ultérieures.

Les « formations pro-actives »

En plus des réponses aux demandes particulières de professionnels de tous horizons, le Centre de Prévention du Suicide organise en son sein plusieurs fois par an des formations ouvertes à tout professionnel du secteur psycho-médico-social :

- « *La prévention du suicide, quelle place y prendre*? ».

 Module de sensibilisation à la prévention du suicide, d'une durée de 3 heures.
- « Oser une prise en charge de la crise suicidaire ».
 Module de formation à la problématique du suicide et à la prise en charge de la crise suicidaire, d'une durée de trois jours.
- « Après un suicide, comment vivent les proches ? ».

 Module de sensibilisation/formation à l'accompagnement du deuil suite au suicide d'un proche, d'une durée de deux jours.
- Cette année, le Centre de Prévention du Suicide a ouvert un module de sensibilisation à l'accompagnement du deuil, généraliste, aussi d'une durée de deux jours, qui peut être un préalable à la sensibilisation spécifique à l'accompagnement du deuil suite au suicide d'un proche.
- Le Centre prépare par ailleurs un **module généraliste sur l'écoute**, qui débutera en 2010.

Postvention

Les interventions de « postvention » du Centre de Prévention du Suicide s'adressent aux institutions en crise consécutive à une tentative de suicide ou lorsqu'une communauté est sous le choc d'un suicide abouti.

Bien qu'individuel, le passage à l'acte suicidaire d'une personne ébranle son tissu relationnel de façon plus ou moins étendue et touche bien plus de personnes que ses seuls proches. Toute collectivité est susceptible d'être confrontée un jour à un comportement suicidaire, voire à un décès par suicide mais les institutions n'envisagent encore cette probabilité que rarement.

Notre pratique nous indique, tant dans le milieu scolaire que dans l'entreprise et dans n'importe quel contexte professionnel, que la confrontation au suicide survient le plus souvent brutalement, sans qu'on y soit préparé, sans qu'on ait pu anticiper ses effets. Elle accule à se mobiliser dans un climat émotionnel intense, fait d'insécurité, de complexités multiples et, à se mobiliser dans l'urgence, ce qui exacerbe les zones de tension qui se révèlent parfois explicitement à cette occasion : on voudrait pouvoir réagir et agir juste alors que l'on est tenaillé par un flot de questions sans réponse et de sentiments inconfortables, voire de ressentiments!

A partir de ces constatations et de nos réflexions, nous proposons un soutien individuel et collectif sous forme des services suivants:

- un temps d'arrêt (un lieu, un espace et un temps) pour faire le point et penser les interventions avant de les agir, surtout en cas de crise, avec les personnes concernées (directions, enseignants, agents de CPMS, intervenants de première ligne, groupes de pairs adolescents,...);
- un service ressource disponible aux questions des professionnels dans la continuité;
- des interventions sur site pour les personnes concernées;
- des supervisions individuelles ;
- des supervisions d'équipe ;
- · ...

Nous sommes sollicités quand le comportement d'un membre de la communauté met à mal le cours du quotidien, par exemple, les conduites dites d'automutilation chez des adolescents, avec parfois des phénomènes de « contagion » sur d'autres jeunes qui inquiètent beaucoup les adultes et créent un climat délétère.

Dans ces situations, nous agissons avec prudence quant à être pris par l'urgence et quant à la demande initiale de « venir s'occuper des jeunes ». Nous offrons un soutien aux adultes sous forme d'au moins un espace-temps pour mettre en commun les informations sur l'événement, ce qui a été fait et dit, par qui et comment, etc., en laissant la place au vécu des personnes présentes. Il s'agit souvent aussi de permettre à celui ou à ceux qui assument l'autorité de se ressaisir et à chacun de reprendre sa place, dans les limites de sa fonction. Enfin, il s'agit de réfléchir ensemble à ce qu'aider veut dire.

Sur le terrain, il n'est cependant pas rare de constater à quel point se réunir pour « penser l'événement et préparer l'agir » est difficile à mettre en place. Plusieurs

interventions de notre part dans l'équipe valent toujours mieux qu'une mais, on le voit, leur organisation est loin d'aller de soi : il y a les tâches, l'horaire, la disponibilité et les résistances relationnelles et personnelles. Bien des éléments sont en jeu qui ne sont pas sous notre contrôle et qui nous confirment que répondre au « venez vite vous occupez des jeunes » rassure sans doute des adultes qui en ont besoin dans un moment de forte déstabilisation mais aura un effet pervers sur les jeunes. Bien sûr, il nous arrive de rencontrer des adolescents mais toujours après analyse de la demande des adultes, si des conditions d'encadrement des jeunes ont été prévues au sein de l'institution (personnes ressources, relais) et surtout si ces jeunes sont eux-mêmes demandeurs.

Quand il s'agit d'un décès par suicide, le climat de l'intervention est évidemment très différent, chacun et nous-mêmes, sommes alors face à l'irréversibilité du drame. Une équipe peut avoir besoin d'un accompagnement ponctuel, une autre d'un tiers pour penser les actes à poser, les formalités à assumer, sous le poids du deuil. Nous occupons dans ces cas cette place humble de témoin qui accueille les effets du drame sous toutes ses formes. En l'occupant, nous contribuons probablement à préserver la cohésion « effractée » de la communauté pour une nécessaire et incontournable poursuite des activités.

Bilan 2009

- O Une directrice de secondaire veut un avis quant à une façon d'intervenir auprès de son personnel et des élèves dans le cadre d'un passage à l'acte au sein de l'établissement, interrompu in extremis, par un éducateur sous le choc,
- O Une assistante sociale d'un Institut Supérieur interpellée par un professeur, très inquiet pour une jeune fille ayant décrit son scénario de suicide avec précision dans un travail de fin d'études,
- O Un assistant social attaché à une succursale d'un service public, chargé par les responsables des ressources humaines d'intervenir auprès d'une travailleuse suicidante subitement absente de son poste, le personnel craint un décès,
- O Une directrice de secondaire en questionnement quant à la réintégration d'une jeune fille suicidante dans des conditions qu'elle estime inadéquates,
- o Réunion avec des professeurs d'un Institut Supérieur suite au décès par suicide d'un étudiant,
- O Intervention au sein d'une classe de 1^{ère} secondaire en collaboration avec la titulaire, un professeur et un membre du PMS en vue du retour d'une étudiante suicidante. La demande venait des élèves,
- o Réunion avec une médiatrice, des professeurs et le préfet d'une école secondaire après le décès d'une jeune fille par pratiques de strangulation,
- O Demande de soutien d'un éducateur en école secondaire confronté à l'agressivité et aux menaces de suicide d'une jeune fille,
- O Demande d'une assistante sociale de refuge pour femmes battues confrontée à l'époux d'une femme hébergée suicidante,
- Demande d'un délégué syndical d'une grande entreprise investi par des collègues et responsables pour intervenir auprès d'un travailleur licencié, en crise suicidaire,
- Demande d'une médiatrice scolaire dans le secondaire aux prises avec la situation d'une jeune fille dépressive (automutilation, addiction et idées suicidaires) qui refuse toute aide et dont les parents sont aux abois,

- O Une psychologue employée dans une institution pour aveugles confrontée à une situation interne difficile entre l'équipe et un hébergé suicidant,
- o Recherche de ressources par la collaboratrice d'un directeur de PMS confrontés à des journalistes suite au décès d'un élève de l'école par « jeu du foulard »,
- O Demande de conseils par une directrice de Maison de Repos soucieuse de soutenir son personnel suite à la tentative de pendaison d'un résidant,
- O Demande d'une psychologue de PMS inquiète de l'état de détresse d'un adolescent,
- O Demande d'informations et de conseils d'une médiatrice scolaire d'Athénée confrontée à un jeune homme à la dérive et à son parent épuisé et perdu,
- O Demande d'une psychologue sur le bien-fondé d'un projet en construction auprès d'enfants dans une école de devoirs suite à des suicides de jeunes du quartier,....
- o Rencontre enseignants et agents PMS suite au suicide d'un jeune dans un athénée
- O Rencontre parents d'une école suite au suicide d'une élève
- O Rencontre équipe de travail suite au suicide d'un collègue
- O Rencontre du Réseau en santé mentale des Marolles suite à plusieurs suicides dans le quartier

Ces contacts divers montrent l'intérêt pour les professionnels, et pour toute personne confrontée à un décès par suicide ou à une crise suicidaire, de pouvoir trouver dans un délai rapide un « tiers » neutre car hors contexte de travail ou de vie, pour « déposer » leur vécu et commencer à prendre du recul en clarifiant les enjeux personnels et contextuels dans lesquels ils se débattent souvent. Dans ces moments particulièrement difficiles, ils subissent fréquemment de nombreuses pressions qui augmentent leur état de stress.

Accompagnement du deuil après suicide

Groupe de parole « l'Autre Temps »

Lorsqu'on évoque le suicide on pense d'abord à la souffrance de celui ou celle qui s'est donné la mort occultant souvent celle de ses proches. Pour l'un la souffrance s'arrête avec la vie, pour les autres elle perdure et prend une ampleur d'une tragédie recouvrant tous les aspects de leur existence.

Ces constatations ont amené le Centre de Prévention du Suicide à proposer des groupes de parole baptisés : « L'Autre Temps ».

Généralement lors d'un décès, famille et amis évoquent la vie du disparu, se remémorent ses qualités et des moments vécus ensemble, relatent ses derniers instants. Lorsque la mort résulte d'un suicide, les réactions diffèrent. Le malaise règne : on ne sait comment réagir, que dire, que faire... Alors, par ignorance, par peur, on évite le contact avec les personnes endeuillées, les abandonnant seules, à la douleur et aux interrogations. Rapidement, en effet, après le choc de la nouvelle, surgit pour celles-ci, la culpabilité avec son cortège lancinant de : « qu'ai-je fait ? » ou « que n'ai-je pas fait ?, « j'aurais dû », « si j'avais dit... ». Les « pourquoi » affluent. Ceux qui n'ont pas reçu de lettre d'adieu le déplorent, les autres cherchent tout autant une impossible explication. Les interrogations torturent sans trêve l'esprit, les réponses d'un jour sont rejetées le lendemain. Culpabilité, honte, panique, révolte, tristesse, désespoir, peur, deviennent ainsi les compagnons fidèles, trop fidèles de jours sans fin et de nuits sans sommeil. Beaucoup d'entre eux seront traversés, voire tentés, à leur tour, de choisir la mort pour sortir de la tourmente.

Ces groupes sont encadrés par deux professionnels formés à l'accompagnement du deuil. Les participants ont en commun la perte d'un proche par suicide. Ce vécu partagé facilite la levée des tabous qui, à l'extérieur, condamnent quasi au silence. Ici, personne ne juge. Les sentiments peuvent s'extérioriser, les questions se poser le nombre de fois nécessaire. Chacun à son rythme dépose sa souffrance et parle avec ses mots de ce qu'il vit, pense, ressent. Chacun est reconnu sans condition. Au fur et à mesure des réunions, des fils se tissent, à l'intérieur et à l'extérieur d'eux, des liens se nouent pour ébaucher des réponses nécessaires au travail de deuil.

Fonctionnement

Les groupes sont ouverts à toute personne endeuillée par le suicide d'un proche dans un délai minimum de 5 mois après le suicide. Afin de préserver l'équilibre relationnel du groupe, un seul membre d'une famille peut y participer.

Il s'agit d'un accompagnement du processus de deuil et non d'une thérapie. Les rencontres se déroulent sans thème pré-établi, selon un processus de dynamique propre au groupe.

Enfin, alors que tout le monde parle de « travail de deuil », nous voudrions préciser que le deuil est un processus et qu'aucune « action » sous entendue dans le terme « travail » n'est de mise dans ce temps de deuil.

Procédure

- Prise de contact téléphonique avec le Centre de Prévention du Suicide ;
- Entretien individuel avec chaque animateur;
- Inscription au groupe (maximum 8 personnes et minimum 5 personnes);
- Engagement pour une période de 6 mois dans un groupe fermé (c'est-à-dire sans nouvel arrivant pendant cette période);
- Participation aux rencontres bimensuelles;
- Participation aux frais (10 euros par réunion).

Bilan 2009

A différentes reprises nous avons cru en la possibilité de réunir 5 personnes pour proposer un groupe. Les conditions n'ont pas été réunies et pour ne pas laisser trop longtemps en attente des personnes nous avons proposé une autre formule. Celle-ci a consisté au déroulement de groupes « ouverts » avec les 4 personnes en attente.

3 réunions de deux heures se sont déroulées avec chaque fois 3 personnes.

Accompagnement individuel

Parce que certains ne souhaitent pas d'accompagnement en groupe, parce que le groupe peut avoir débuté, nous offrons la possibilité de rencontres individuelles en précisant que celles-ci sont à différencier de thérapies même si elles peuvent avoir des effets thérapeutiques.

Le but est d'offrir un espace de parole pour accompagner le deuil qui, en soi, est un processus naturel ne relevant pas obligatoirement d'une prise en charge psychothérapeutique.

Bilan 2009

En 2009, 30 personnes ont été vues au cours de 206 entretiens 2 familles ont été rencontrées par deux intervenants du Centre.

Réseau d'Accompagnement du Deuil après Suicide

Le Réseau d'Accompagnement du Deuil après Suicide a été constitué et existe officiellement depuis septembre 2002, grâce à un soutien financier de la Fondation Cera. Cette structure rassemble les associations et organisations actives dans le domaine du deuil ainsi que des plannings familiaux ayant accepté d'intégrer cette activité au sein des services qu'ils proposent. Ces différents partenaires adhèrent à une Charte fondatrice et aux statuts édictés par le CPS, lequel assure en outre, la coordination générale du réseau. Ils ont tous reçu une formation spécifique à la problématique suicidaire et propose une gamme d'accompagnement répondant à différentes attentes possibles : entretiens individuels, groupe de parole ouvert ou fermé, en self-help ou animé par des professionnels, pour enfants, adolescents et adultes.

Le Réseau d'Accompagnement du Deuil après Suicide propose à la personne endeuillée par suicide un large éventail de services d'accompagnement parmi lesquels elle choisira le mieux adapté à ses besoins et attentes.

Le projet se fonde sur la conviction qu'il n'y a pas de solution unique pour «faire un deuil» et qu'il est dès lors primordial de conjuguer les aides afin que la personne en souffrance puisse trouver sa meilleure voie pour réinvestir la vie.

Le Réseau n'existe que par et pour la mise en commun des ressources offertes par chaque membre; il se veut un «plus» non seulement pour les personnes concernées par les services qu'il relaie mais également pour les partenaires qu'il fédère. En y adhérant, une association s'engage certes à respecter un certain nombre de règles indispensables à un travail en commun mais elle n'abdique en rien son indépendance et son identité propre. Elle garde sa spécificité, son organisation et ses méthodes de travail.

Le Réseau compte pour l'heure huit membres :

- Cancer et Psychologie (Bruxelles, Liège, Namur);
- Centre de Consultations Conjugales et Familiales Estelle Mazy (Liège);
- Centre de Consultations Conjugales et Familiales Willy Peers (Namur);
- L'Autre Temps (Bruxelles);
- Parents Désenfantés (Bruxelles, Brabant wallon, Liège, Charleroi);
- Vivre Son Deuil Belgique (Ottignies);
- Un Pass dans l'Impasse Centre de Prévention du Suicide (Namur);
- Fondation « Serge et les autres » (Bruxelles).

Cellule d'Intervention Psychologique

Une approche du passage à l'acte dans la crise suicidaire

Préambule

La nécessité de mettre en place un suivi des suicidants est apparue, à l'origine, à travers les appels reçus au service d'accueil téléphonique du Centre de Prévention du Suicide.

D'une part, nombre de personnes témoignent de leur passage à l'hôpital : souvent, la dimension psychologique, pourtant capitale, n'est pas suffisamment prise en compte. D'autre part, certaines personnes ne passant pas par l'hôpital sont en demande d'un soutien de crise après un passage à l'acte suicidaire.

Note d'intention

L'acte suicidaire traduit une impasse existentielle. Le suicidant cherche à s'en dégager, même au péril de sa vie. Par son geste, il n'exprime pas - dans la plupart des cas - un désir de mort en tant que tel mais un besoin de mettre un terme à une souffrance devenue insupportable.

Soigner le corps ne peut dès lors suffire ; il convient également de mettre en place les moyens qui permettront d'entendre et d'apaiser la souffrance psychique ayant généré le passage à l'acte, phase critique d'un processus plongeant ses racines dans l'histoire du sujet. Négliger la dimension psychologique laisse la personne en proie à son mal-être et augmente le risque de récidive(s). Le taux de récidive croît de manière exponentielle principalement chez les sujets pour lesquels aucun suivi n'a été mis en place. Soulignons également que la létalité de l'acte augmente fréquemment au fil des tentatives.

Idéalement, un accompagnement psychosocial de crise devrait être proposé à chaque suicidant - et/ou à son entourage - directement après son passage à l'acte. Il est essentiel, en effet, de pouvoir « saisir » ce moment car il est particulièrement propice à la mobilisation des ressources du sujet. Cependant, ce laps de temps propice est court. En effet, les mécanismes de défense du sujet et de son entourage se remettent vite en place. Le passage à l'acte risque très vite d'être banalisé, voire dénié, laissant la personne aux prises avec sa souffrance, dans un état de vulnérabilité susceptible de la mener à un nouvel acte suicidaire.

Le travail de la crise permet notamment de reconnecter l'événement déclenchant – perçu trop souvent à tort comme la cause unique de l'acte – à la trajectoire existentielle du sujet. C'est un travail de symbolisation en ce qu'il permet l'élaboration de «l'impensé» du passage à l'acte. Le caractère dramatique de l'événement actuel s'éclaire une fois reconnecté, relié, avec des souffrances d'un même ordre qui n'ont pas pu être métabolisées dans le passé. Ce discernement des enjeux cachés et cette mise en perspective peuvent aider la personne à sortir peu à peu de son sentiment d'impuissance. Des réaménagements personnels, relationnels et familiaux peuvent alors devenir ou redevenir possibles. Pour certaines personnes, le travail de crise peut s'avérer suffisant, pour d'autres, il constitue l'amorce d'un travail thérapeutique à plus long terme.

Faute de temps et/ou de moyens, les professionnels du secteur psycho-médico-social sont malheureusement parfois dans l'impossibilité de mener une telle démarche

avec les suicidants. Plusieurs études ont mis en évidence le fait que 90% des patients orientés par les urgences vers des consultations psy ne s'y rendent pas. Nombre de ces personnes - particulièrement parmi les suicidants - ne sont pas en mesure de mobiliser seules leurs ressources. Un accompagnement s'avère souvent utile. Or, il n'existait que trop peu de structures de crise pouvant réagir rapidement après une tentative de suicide. C'est la raison pour laquelle le Centre de Prévention du Suicide a mis en place sa Cellule d'Intervention Psychologique de Crise. Ses spécificités sont :

- > une prise en charge globale du suicidant et éventuellement de son entourage. Elle veille à ce qu'une intervention psychosociale vienne bien compléter les traitements somatique et psychiatrique;
- > un rôle d'interface entre les intervenants hospitaliers et extra-hospitaliers, notamment les intervenants thérapeutiques ;
- un travail ponctuel de la crise articulé le plus tôt possible après la tentative de suicide (endéans les 48h);
- une ressource pour les suicidants et/ou leur entourage en terme de reconnaissance, de mise en sens de leur souffrance et de lien dans la continuité pendant la période reconnue statistiquement comme la plus à risque en terme de récidives suicidaires (les premiers mois après le passage à l'acte).

Procédure

- ➤ L'intervenant psycho-médico-social (hôpital, médecin, PMS, etc.) confronté à un patient suicidant et/ou à son entourage informe celui-ci de l'existence de la Cellule d'Intervention Psychologique de Crise et des services qu'elle propose ;
- ➤ L'intervenant communique à la Cellule d'Intervention Psychologique de Crise les coordonnées des personnes ayant marqué leur accord ;
- ➤ Dans les plus brefs délais et au plus tard dans les 48 heures, la Cellule d'Intervention Psychologique de Crise contacte le suicidant et/ou son entourage pour lui proposer une intervention ;
- ➤ Suite à ce premier contact téléphonique, la Cellule d'Intervention Psychologique de Crise rencontre le patient et/ou son entourage afin de travailler la crise et d'évaluer l'intérêt d'un suivi à plus long terme. Au-delà du suivi de crise, si cela s'avère nécessaire, la Cellule d'Intervention Psychologique de Crise s'engage à accompagner la ou les personnes dans la recherche d'un suivi adapté.

Bilan 2009

Historique

• Un premier partenariat a été conclu en septembre 2002 avec les <u>hôpitaux</u> du groupe Iris Sud (Etterbeek-Ixelles, Molière-Longchamp et Bracops). Pendant l'année 2005, trois autres hôpitaux ont accepté la collaboration avec la CIPC: la Clinique Sainte-Anne Saint-Rémi, la Clinique Saint-Etienne, le C.H.U. Brugmann (site Horta). En 2006, la Clinique Saint-Michel a rejoint le rang des partenaires. En 2007, nous avons proposé nos services à tous les autres hôpitaux bruxellois et obtenu des collaborations avec l'hôpital Erasme, la Clinique Parc Léopold, le CHU Brugmann (site Paul Brien), le CHU Saint Pierre (site César de Paepe). En

2008, des contacts ont été établis avec l'hôpital Saint-Jean qui est également intéressé à collaborer avec notre cellule. Ceci achève la première phase du projet. Des contacts ont bien entendu été maintenus avec l'ensemble de nos partenaires. Dans ce sens, nous avons constaté l'effet bénéfique d'un feed-back plus rapide vers les hôpitaux afin de les tenir informés de la suite de leur envoi.

- En 2007, nous avions également proposé notre collaboration à l'ensemble des <u>médecins généralistes</u> de Bruxelles.
- En 2008, nous avons proposé plus systématiquement nos services à l'ensemble des intervenants du monde psycho-médico-social (maisons médicales, plannings familiaux, PMS, Justice, CPAS, SSM, etc.).
- En ce qui concerne le travail avec <u>l'entourage des patients suicidants</u>, nous avons, depuis 2007, approfondi cette démarche tant qualitativement que quantitativement.

Situation actuelle

- En 2009, nous avons rencontré deux nouveaux hôpitaux (CHU St Pierre à Ottignies et Clinique Edith Cavell) afin de leur proposer une collaboration. La procédure est toujours en cours.
- Malgré des contacts réguliers avec nos envoyeurs hospitaliers, nous constatons une difficulté à établir une collaboration optimale dans la durée et ce, pour diverses raisons inhérentes à la structure hospitalière (turn-over important du personnel, peu d'habitude du secteur hospitalier à travailler avec des partenaires extérieurs, etc.).
- De plus, à partir de 2007, nous avons constaté une augmentation des demandes spontanées des personnes ayant fait une tentative de suicide ou traversant une crise suicidaire. Nous observons également une hausse des demandes venant de l'entourage proche de ces personnes. Nous constatons aussi que le milieu scolaire, souvent confronté à des problématiques suicidaires chez les adolescents, est très en demande de nos services. Toutes ces demandes nous amènent à réévaluer le projet ainsi qu'à poursuivre une réflexion à propos de l'adéquation entre les critères de prise en charge des personnes suicidaires et la réalité de terrain.
- Souhaitant que davantage de suicidants puissent bénéficier de nos services, nous envisageons de nouvelles voies de travail.

Nombre de demandes de suivi reçues

En 2009, **78 demandes** de suivi ont été reçues.

« Expéditeurs » :

Total Hôpitaux : 69 (82%) dont :

❖ Hôpital d'Ixelles : 11 (14%)

❖ Hôpital Molière : 11(14%)

❖ Hôpital Bracops : 1 (1%)

Hôpital Ste Anne-St Rémi : 16 (20%)

❖ Hôpital Brugmann: 11 (14%)

❖ Hôpital St Etienne : 1 (1%)

❖ Hôpital St Michel: 0 (0%)

❖ Hôpital Paul Brien: 12 (15%)

Clinique Parc Léopold : 0 (0%)

Clinique Saint Jean: 1 (1%)

Médecins généralistes: 4 (5%)

Police: 0 (0%)

Assistante sociale : 0 (0%)Milieu psycho-social : 2 (2%)

Proches : 1 (1%)

Personne elle-même : 8 (10%)

> Inconnu : 1 (1%)

Constats et réflexions

- Malgré une augmentation continue entre 2004 et 2008, en 2009, nous constatons une diminution du nombre d'envois (diminution de 35 % par rapport à 2008). Il est à noter que les hôpitaux Molière, Bracops, Ste Anne St Rémi et Brugmann ont augmenté leur nombre d'envois. Par contre, nous constatons une diminution nette des envois des hôpitaux d'Ixelles et Paul Brien qui, l'année passée, étaient nos deux principaux envoyeurs.
- Notons que des éléments qui ne sont pas sous notre contrôle jouent, parfois en la défaveur d'une optimisation des envois. Tout changement dans le personnel hospitalier relayant notre projet, par exemple, a une incidence directe sur le nombre d'envois. Cela exige de nous une rigueur et un effort répété dans l'entretien de nos collaborations afin, entre autres, de nous tenir au courant de chaque changement.
- Sur les 78 demandes de prises en charge par la CIPC, 40 **(51%) ont débouché sur** l'acceptation **d'un premier rendez-vous** par le suicidant.
- **27 (34%) de** ces **premiers rendez-vous ont été honorés**. Pour 7 prises en charge des 27 effectives (25%), il y a eu également un travail familial.
- Sur ces 27 **prises** en charges effectives, 6 (22%) ont débouché sur une suivi thérapeutique à long terme après intervention de la CIPC. Pour d'autres patients, le travail de crise s'est avéré suffisant.
- Nombre total de rendez-vous assurés par la CIPC : 212.
- Nombre moyen de rendez-vous par personne prise en charge dans un suivi de crise: 7. Remarque: cette moyenne est surévaluée car parmi les 27 prises en charge, 5 personnes sont vues au long cours. Si nous recalculons la moyenne en excluant ces 5 suivis, nous obtenons un nombre moyen de rendez-vous par personne prise en charge dans un suivi de crise de 3.

Profil des patients

Sexe:

Hommes: 19 (24%)Femmes: 59 (76%)

Age moyen: 36 ans (fourchette de 13 à 82 ans)

Antécédents suicidaires :

Oui: 43 (55%)Non: 30 (38%)Inconnu: 5 (7%)

Type de TS:

Médicaments: 65 (83%)
 Phlébotomie: 4 (5%)
 Pendaison: 1 (1%)
 Défénestration: 1 (1%)

Crise aiguë sans passage à l'acte : 2 (2%)

Autres: 2 (2%)Inconnu: 1 (1%)

Constats et réflexions

- La pratique continue à démontrer l'intérêt que représente la CIPC pour les professionnels confrontés aux tentatives de suicide. D'une part, son existence (et la sensibilisation à l'accueil du suicidant qu'elle dispense) semble contribuer à l'atténuation des réactions négatives lors de la rencontre avec le suicidant. D'autre part, il est sécurisant pour les professionnels de savoir que le patient suicidant peut bénéficier d'un suivi spécifique et immédiat la réponse qu'ils apportent via la CIPC les reconnectant en outre au caractère « réparateur » fondamental de leur profession.
- Cependant, pour pouvoir offrir nos services à une majorité de personnes ayant fait une tentative de suicide, il est difficile de compter uniquement sur les envois des professionnels du secteur hospitalier ou psycho-médico-social.
- La situation de la CIPC hors hôpital est garante d'une flexibilité optimale et d'un environnement moins connoté.
- L'expérience a mis en évidence l'importance d'un contact téléphonique rapide avec le suicidant afin de fixer un premier rendez-vous. Plus ce contact est tardif, plus le taux de refus est élevé. Le délai maximal de 48 heures instauré par la CIPC constitue donc bien un plafond à ne pas dépasser.
- Même si théoriquement une réorientation des personnes vers un suivi thérapeutique à plus long court nous semble souvent une bonne option, l'expérience de ces dernières années nous montre que les personnes qui viennent à la CIPC sont souvent réticentes à une telle réorientation, plusieurs d'entre elles souhaitant poursuivre leur travail au centre. Dès lors, nous constatons qu'un changement d'intervenant est, dans certaines situations, contre-indiqué.

Tous ces constats nous amènent à souligner l'importance et la pertinence de l'existence de la CIPC, mais aussi les limites du cadre actuel. L'année 2011 sera l'occasion de revisiter le cadre (envoyeur, durée de l'intervention, moment de l'intervention, etc.) afin d'optimaliser le nombre de personnes pouvant bénéficier de nos services tout en maintenant une cohérence dans nos interventions.

Atelier à médiation artistique « Quand rien ne va plus... »

Depuis septembre 2005, le SSM- Nouveau Centre Primavera et le Centre de Prévention du Suicide organisent conjointement un atelier à médiation artistique : « *Quand rien ne va plus...* ».

Les séances du groupe sont animées en binôme par un intervenant du SSM-Nouveau Centre Primavera et un intervenant du Centre de Prévention du Suicide, et ont lieu toutes les deux semaines environ (hors vacances scolaires), au SSM-Nouveau Centre Primavera.

Ces séances se divisent en deux temps : dans un premier temps, l'atelier propose aux participants de s'exprimer, d'entrer ou être en relation par le biais d'une création artistique (peinture, écriture, collage...) et non premièrement par la parole. Dans un deuxième temps, la production personnelle réalisée en première heure, ce qui a été « mis en forme », sert de tremplin à un espace de dialogue, qui permet aux participants qui le désirent de prolonger cette phase de réflexion intime et d'entrée en rapport à soi-même, par le biais, cette fois, de la parole.

« Quand rien ne va plus... » est un atelier qui s'appuie sur la médiation expressive corporelle et plastique pour aider des participants qui ont un rapport difficile à la parole à prendre conscience d'eux-mêmes, à envisager d'autres façons de « se dire », à entrer en relation et dialoguer avec autrui.

Cette activité récente trouve sa source dans la volonté du Centre de Prévention du Suicide de développer et de multiplier des formes et des opportunités pour un individu, engagé peu ou prou dans un processus suicidaire, de rester en relation.

L'atelier est un lieu où se retrouver, en compagnie d'hommes et de femmes qui se posent des questions sur la vie, qui cherchent à sortir des murs de la peur ou de l'angoisse, et qui veulent rompre le cercle de la déprime ou de l'isolement.

A la différence d'un groupe thérapeutique qui nécessiterait un engagement sur la durée, ce groupe d'expression créatrice, qui peut cependant avoir des effets thérapeutiques, se veut un espace très ouvert. La participation à ces séances ne demande aucun engagement :

- une inscription est possible mais non obligatoire,
- la participation financière est laissée à la discrétion de chacun,
- l'expression créatrice ne demande aucun talent ni la maîtrise d'aucune technique,
- aucun thème ou sujet n'est préalablement préparé ou annoncé.

Bilan 2009

Durant l'année 2009, les groupes ont eu lieu toutes les trois semaines (hors congés scolaires), et ont pu être assurés en binôme, avec un intervenant du Nouveau Centre Primavera, Jean-Marc Priels, et un intervenant du Centre de Prévention du Suicide, Sophie Muselle.

Comme les années précédentes, cette activité a lieu à Jette, au Centre Primavera, et attire finalement surtout les usagers de la commune de Jette qui pour la plupart, fréquentent d'autres activités du SSM – Nouveau Centre Primavera (groupes de parole, consultations, etc.).

Après quelques années de collaboration autour de ce projet, nous nous sommes rendus compte, avec Jean-Marc Priels, que le public participant aux groupes était de plus en plus ciblé, l'activité devenant de plus en communautaire. Le Centre de Prévention du Suicide, situé à Uccle, et œuvrant sur l'ensemble de la Région bruxelloise, a donc dû revoir sa place dans ce projet. En accord avec le Centre Primavera, nous avons dès lors décidé, pour 2010, de nous retirer de ce projet, ce qui ne change en rien l'intérêt du Centre de Prévention du Suicide pour ce type de travail, qui pourra être à nouveau développé plus tard, avec d'autres moyens et selon d'autres modalités.

Groupe de parole pour parents d'adolescents

Parents: pas tout seuls

Pour tout parent, seul ou en couple, le Centre de Prévention du Suicide a proposé pour la première fois en 2006 un groupe de parole pour parents d'adolescents confrontés à la problématique du suicide.

Au sortir de la petite enfance au cours de laquelle chaque parent peut trouver aisément des réponses pour l'éducation de son enfant, succède l'adolescence qui peut se révéler période d'incertitude, de turbulences et de déséquilibre.

Mon/notre enfant est-il « normal », malade, condamné? Suis-je un « bon » parent? Qu'avons-nous fait pour qu'il mette ainsi sa vie en danger?

Est-ce que ce qui nous arrive est dû au fait que ce soit lui et nous ? D'autres parents viventils les mêmes inquiétudes, les mêmes découragements, les mêmes frayeurs ?

Mon divorce d'avec le père de mon ado est-il à la source de ses idées suicidaires ? Devonsnous faire hospitaliser notre fille qui fait tentative de suicide sur tentative de suicide à la maison ?

Le mutisme de notre fils depuis son échec amoureux indique-t-il qu'il court un danger de mort ?

Souvent démunis devant les comportements suicidaires de leur(s) enfant(s), ces échanges peuvent en effet les soutenir dans leur recherche de compréhension, dans leurs recherches de réponse.

- O Comment accueillir sa fille qui revient de l'école et annonce qu'une de ses copines a essayé de se suicider ?
- O Comment réagir lorsque son fils s'enferme depuis des semaines dans le silence, fuyant votre contact ?
- O Comment appréhender ces questions de vie et de mort qui évoluent bruyamment ou en sourdine ?

Le Centre de Prévention du Suicide propose des rencontres où poser ces questions et échanger des réponses dans un espace convivial et sans jugement.

A l'intérieur des rencontres de ces groupes de parole, les parents expriment leurs questionnements, échangent ce qu'ils vivent face à leurs ados sur le fil.

Parce que la parole circule et que leurs expériences se partagent, ces moments offrent la possibilité aux participants de libérer des tensions, d'établir des dialogues, de restaurer un peu de confiance en eux et de remettre un peu de jeu dans la relation.

Nous croyons que le travail psychique ainsi produit peut soutenir la fonction parentale et constituer un facteur de protection en matière de prévention du suicide.

Journées de la Prévention du Suicide en communauté française

Depuis 2004, Le Centre de Prévention du Suicide asbl organise chaque année les « Journées de la Prévention du Suicide en Communauté française » dans un double objectif :

- conduire avec les acteurs concernés une réflexion sur l'acte suicidaire et sur l'accompagnement des personnes suicidaires autour de journées d'études thématiques, dans une approche pluridisciplinaire;
- sensibiliser le grand public à la question du suicide et de sa prévention par des rencontres avec des professionnels autour des questions qui les préoccupent dans leur vécu personnel.

Traditionnellement, l'événement prend place en Belgique début février, moment choisi par différents partenaires internationaux en régions francophones (en France, en Suisse, au Canada).

Les « Journées de la Prévention du Suicide » sont l'occasion de rappeler à l'opinion publique mais aussi à la presse et aux pouvoirs publics qu'une prévention du suicide est possible et qu'elle doit figurer en bonne place dans les politiques de santé publique. Rappelons en effet que le suicide en Belgique est la première cause externe de mortalité sur l'ensemble de la population, causant davantage de décès que les accidents de la route...

Programme des sixièmes « Journées de la Prévention du Suicide » :

Le 5 février 2009

Maison des Associations Internationales (Bruxelles)



Journée d'étude « Le suicide et l'euthanasie »

Chaque année, dans le cadre des Journées de la Prévention du Suicide en Communauté française, le Centre de Prévention du Suicide organise une rencontre entre les professionnels des différents secteurs de la santé et du social afin de mener une réflexion sur la question du suicide.

En février 2009, le Centre de Prévention du Suicide organise une journée d'étude sur le thème du suicide et de l'euthanasie, non pas comme deux notions distinctes, mais en tant que réalités d'une même thématique : abréger la souffrance, en finir avec la vie.

Des questions se posent en effet, dès lors que l'on lie les deux problématiques :

- Pourquoi parle-t-on, d'une part, de « meurtre de soi », de « passage à l'acte » et, d'autre part, de « belle mort », de mort « digne », de décision « rationnelle » qu'il s'agit de respecter ?
- Les questions du choix, du droit, de la liberté ou encore de l'ambivalence prennentelles une place différente dans le suicide et l'euthanasie ?

- Comment la manière dont une société ou une culture encadre ou non la question du suicide ou euthanasie illustre-t-elle la façon dont elle définit son rapport à la mort et à la souffrance ?

Les intervenants apporteront chacun leur éclairage particulier sur ces questions (et bien d'autres!) et seront amenés à approfondir leur réflexion lors d'une table ronde animée par **Jacqueline Liesse** (rédactrice en chef de La Première et animatrice de l'émission Transversales – RTBF).

Les intervenants:

- Feu Pr. Léon Cassiers, psychiatre, psychanalyste, criminologue, professeur émérite de psychiatrie UCL, ancien président du Comité consultatif de bioéthique de Belgique;
- **Etienne Montero**, Docteur en droit et professeur aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix de Namur (FUNDP), co-auteur de «Euthanasie, les enjeux du débat» (Presses de la Renaissance, Paris, 2005);
- Laurent Ravez, philosophe, chargé de cours à la Faculté des Sciences de l'Université de Namur (FUNDP), Directeur du Centre Interdisciplinaire Droit, Ethique et Sciences de la Santé (CIDES);
- **Maître Jacqueline Herremans**, avocate, présidente de ADMD Belgique, membre de la Commission fédérale "euthanasie";
- **Claude Jamart**, psychanalyste, membre de l'Association freudienne de Belgique et de l'Association Lacanienne Internationale.

JOURNEE D'ETUDE : « SUICIDE ET EUTHANASIE»

Cette journée d'étude a rassemblé un peu plus de 150 personnes, dont la plupart étaient des professionnels du secteur psycho-médico-social (hôpitaux, soins palliatifs, visiteurs de malades, plannings, services de santé mentale, maisons de repos, soins gériatriques, mouvement des aînés, centres de télé-accueil).

Les échanges après les différents exposés, et notamment le débat en fin de journée, ont été très vifs et dynamiques, malgré le froid régnant dans la salle.

Nous déplorons seulement que les échanges aient surtout tourné autour de la question « pour ou contre l'euthanasie », ce qui n'était pas l'objet de la journée.

Les actes de la journée sont disponibles depuis le mois d'avril 2009 sur le site ou auprès du secrétariat.

Les exposés sont très riches d'enseignement et nous incitent à continuer notre réflexion sur ce sujet.

Du 3 février au 27 mars 2009

Espace 27 septembre - Communauté française (Bruxelles)



Exposition « le suicide en face » Inauguration le 3 février à 18h00

Le suicide, une problématique particulièrement sensible et complexe où le regard porté par un certain nombre de disciplines scientifiques et médicales s'avère particulièrement utile pour mieux comprendre et, peut-être, mieux combattre ou accompagner.

Grâce à l'apport de psychiatres, psychologues, épidémiologistes, sociologues, neurobiologistes, généticiens, intervenants dans des associations de prévention... il s'agit de faire saisir au public les enjeux de santé publique mais aussi individuels et sociétaux posés par le suicide.

L'expo-dossier « Le suicide en face » a été réalisée par la Cité des Sciences et de l'Industrie et présentée à Paris du 27 novembre 2007 au 6 avril 2008. Elle est présentée pour la première fois en Belgique, à Bruxelles, en février-mars 2009 par le Centre de Prévention du Suicide, en collaboration avec le Centre d'Action Laïque de Namur.

L'exposition est conçue d'une manière interactive, composée de panneaux didactiques avec textes, infographies, photos, et de document audio-visuels (interviews de spécialistes, témoignages, documentaires, quiz...), ce qui permet à tous publics d'aborder cette question délicate.

L'exposition aborde la problématique du suicide sous quatre axes :

- 1. Une photographie du suicide : Qui ? Où ? Comment ?
- 2. De l'idée du suicide au passage à l'acte
- 3. Pourquoi se suicide-t-on? Du télescope du sociologue au microscope du « psy »
- 4. Prévenir, prendre en charge... Quels dispositifs?

De plus, le Centre de Prévention du Suicide a complété les données françaises de l'exposition par des données spécifiques à la Belgique (statistiques, programmes de prévention du suicide mis en place, ressources,...) et s'est tenu à la disposition de tout visiteur qui le souhaitait pour des rencontres, échanges, questions,...

Par ailleurs, dans le cadre de l'exposition, le Centre de Prévention du Suicide a animé plusieurs **rencontres thématiques**, ouvertes à tous, sur :

- « Le deuil après suicide », le jeudi 19/02 de 12 à 13h30 et le jeudi 12/03 de 16 à 17h30;
- « Les idées reçues », le lundi 16/02 de 12 à 13h30 et le jeudi 19/03 de 16 à 17h30;
- « *Suicides à l'adolescence* », le vendredi 27/02 de 12 à 13h30 et le mardi 24/03 de 16 à 17h30.

EXPOSITION ET RENCONTRES GRAND PUBLIC : « LE SUICIDE EN FACE »

L'exposition a été organisée dans un lieu de passage, dans le grand hall d'entrée du Ministère de la Communauté française, dénommé l'Espace 27 septembre, situé bd. Léopold II 44 à 1080 Bruxelles.

Nous n'avons cependant qu'une vague idée des personnes ayant effectivement visité l'exposition.

Par contre, sur base des témoignages de visiteurs écrits dans le livre d'or ou des rencontres avec les intervenants du Centre de Prévention du Suicide lors des rencontres thématiques ou lors de l'inauguration, nous pouvons conclure que l'exposition a été agréablement accueillie ; qu'elle a présenté de l'intérêt pour des visiteurs tous publics et pour des écoles ; qu'elle fut initiatrice, pour certaines personnes (comme souvent lors d'activités grand public) d'une prise de contacts avec le Centre pour l'un ou l'autre de nos projets.

Il est cependant à déplorer que la presse n'a que très peu relayé cette exposition, contrairement à bon nombre de nos autres projets, et ceci alors que nous bénéficions (enfin) d'images pour des passages en télévision...

Lors de l'inauguration, environ 20 professionnels étaient présents, qui ont pu faire relais (auprès de leurs publics, d'écoles, mais aussi d'autorités communales, régionales, provinciales... à sensibiliser).

Lors des rencontres thématiques, chaque fois aussi une vingtaine de personnes étaient présentes, venant chacune avec leurs questions, réflexions, en lien avec la thématique abordée.

Nous pouvons en conclure que l'organisation des rencontres « grand public » a rempli son objectif : permettre à des personnes en questionnement sur le suicide d'échanger avec d'autres et avec des professionnels sur les questions qui les occupent.

Il est pour nous crucial de garder ces rencontres comme partie intégrante de l'exposition.

D'ailleurs, l'exposition qui a ensuite tourné à Namur (début septembre 2009, à l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide) et à Braine-le-Comte (en novembre 2009) a donné lieu chaque fois à des rencontres-échanges thématiques et « grand public ».

La Journée Mondiale de Prévention du Suicide : 10 septembre 2009

Chaque année, le 10 septembre a lieu la **Journée mondiale de la prévention du suicide** organisée par l'IASP – Association Internationale pour la Prévention du Suicide – et sous l'égide de l'OMS.

L'objectif de cette journée mondiale est d'attirer l'attention des différents gouvernements, des professionnels de première ligne, des journalistes mais également du grand public autour de cette question difficile et douloureuse qu'est le suicide.

Le Centre de Prévention du Suicide relaie chaque année cet événement, en organisant une conférence de presse, une conférence, un débat grand public... toute activité susceptible de sensibiliser l'opinion publique et les pouvoirs publics sur la nécessité d'informer des aides existantes en prévention du suicide, de sortir des idées reçues, de faire avancer la réflexion sur la prévention du suicide en Belgique.

Programme de la Journée mondiale de la Prévention du Suicide de 2009 :

Conférence de presse, le 9 septembre 2009, au Centre de Prévention du Suicide

A l'occasion de la *Journée mondiale de la prévention du Suicide*, le Centre de Prévention du Suicide a organisé une conférence de presse en ses locaux, afin de rencontrer les journalistes qui traitent des questions de santé et de société dans leurs éditions, pour les informer, les sensibiliser sur un certain nombre de repères utiles en prévention du suicide.

Cette rencontre a permis par ailleurs d'informer les journalistes sur les activités du Centre, l'organisation de l'exposition à Namur, et notre difficulté de recruter des répondants bénévoles.

La conférence de presse a été une réussite, dans le sens où bon nombre d'articles de fond sont parus à ce moment, proposant une réflexion sur le suicide et la prévention du suicide.

Exposition « le suicide en face » à Namur Inauguration le 10 septembre

Pour le 10 septembre 2009, le Centre de Prévention du Suicide a fait tourner l'exposition « Le suicide en face » à Namur, exposition qui avait été organisée par le Centre de Prévention du Suicide à Bruxelles de février à mars 2009. Nos collègues de l'asbl « Un pass dans l'impasse » des Mutualités socialistes wallonnes ont repris cette exposition à ce moment afin d'informer, de sensibiliser, un large public en Wallonie.

L'organisation de cette exposition à Namur a permis notamment aux personnes intéressées, et aux professionnels concernés, de rencontrer les intervenants locaux en prévention du suicide.

Centre de documentation

Le Centre de Prévention du Suicide dispose d'un Centre de documentation regroupant plusieurs milliers de documents :

- ouvrages scientifiques ou grand public
- articles de revues spécialisées
- dossiers thématiques

Des réalisations audiovisuelles traitant de la question du suicide sont également disponibles.

On y trouve également une collection importante de littérature grise comprenant notamment les Actes des Journées du GEPS (Groupement d'Etude et de Prévention du Suicide - France) et les Actes des Journées Nationales pour la Prévention du Suicide (France).

Il faut également signaler la collection de deux revues spécialisées en suicidologie : « Suicide and Life-Threatening Behavior » et « Omega ».

Ces milliers d'ouvrages ainsi que ces dossiers thématiques font du Centre de Prévention du Suicide une adresse de référence pour tous ceux qui, particuliers, professionnels, journalistes, étudiants, chercheurs... s'intéressent à la question du suicide.

Le centre de documentation est ouvert à tous, mais uniquement sur rendez-vous. Le service de prêt est gratuit.

Bilan 2009

Les travaux d'aménagement des nouveaux locaux du centre de documentation se sont déroulés de janvier à la fin mars 2009.

Ce nouvel espace permet d'apporter un gain de place très appréciable pour la conservation des collections et offre un réel confort de travail pour les lecteurs.

La migration des données bibliographiques vers **le logiciel libre PMB** a été clôturée le 23 avril 2009.

Grâce à ce logiciel, toutes les données bibliographiques du centre de documentation sont **consultables en ligne**. L'utilisateur a la possibilité de faire des recherches multi-critères ou de s'informer rapidement des nouvelles acquisitions, à partir du site Internet du Centre de Prévention du Suicide.

D'après nos premières statistiques, il ressort que de septembre à décembre 2009, environ 600 personnes par mois ont visité la base de données du centre de documentation en ligne.

Forum Internet

Notre activité de service d'aide par téléphone nous montre d'année en année qu'à l'exception notoire des blagues, les jeunes font rarement appel au 0800. Par ailleurs, une majorité des appels proviennent de femmes, les hommes représentant plus ou moins $40\,\%$ des appelants.

Sachant qu'Internet est un medium principalement utilisé par une population « jeune » et masculine, nous avons été amenés à nous interroger sur la pertinence de développer un service spécifiquement adapté à cette nouvelle forme de communication.

Notre objectif était de proposer, à côté de la réponse au téléphone, un outil utilisant l'écriture comme médiateur et les ressources propres à l'Internet que sont les mises en relation « virtuelles » des utilisateurs. Nous espérions ainsi toucher un public qui n'utiliserait pas le téléphone et plus particulièrement une population à la fois plus jeune et plus masculine.

Opérationnel sur notre site <u>www.preventionsuicide.be</u> depuis novembre 2004, l'espace Forum propose un espace de dialogue et d'échange entre les utilisateurs, espace dans lequel les gens ont la possibilité de s'interpeller et de se répondre les uns les autres.

Pratiquement, toute personne désireuse de participer au forum doit préalablement s'inscrire. Le but de cette inscription est de demander aux participants d'effectuer une démarche minimale pour accéder au forum. De la même manière, le contenu des messages n'est pas livré tel quel au détour d'un clic de souris.

Les diverses interventions sont envoyées à un modérateur qui les valide (ou non) conformément aux règles régissant le site ; elles sont ensuite publiées sur le Forum et consultables par tous les membres inscrits.

Dès son ouverture, alors qu'aucune publicité ni communication particulière n'avait été faite sur sa création, on peut dire que le forum a rencontré un franc succès : nombre de visiteurs et de messages mais surtout la découverte de la création d'une authentique « communauté de soutien » au travers des réponses échangées.

Bilan 2009

De l'analyse des textes déposés sur le forum, nous avons pu tirer quelques constats :

- La répartition entre les hommes et les femmes est de 50/50 (alors qu'elle est de 40 hommes pour 60 femmes à la ligne 0800) ;
- La répartition au niveau des âges est beaucoup mieux répartie avec une moyenne d'âge plus jeune qu'à la ligne 0800;
- La majorité des messages sont longs et expriment énormément de contenu ;
- 75 à 80 % des messages reçoivent une réponse ;
- Les hommes sont plus nombreux à demander de l'aide, à laisser leur adresse mail ainsi qu'à proposer leur soutien à d'autres internautes.

- Les femmes sont plus nombreuses à exprimer leur solitude et leur impuissance à trouver des solutions, tandis que le mal être et la recherche affective sont plus exprimés par les hommes.
- Le sentiment d'être incompris est relativement formulé par les deux sexes
- Les idées suicidaires ont une représentation plus importante chez les hommes que chez les femmes.
- 27 % des femmes contre 17 % des hommes disent avoir fait au moins une tentative de suicide dans le passé.
- Le rapport au système de soin (suivi psychologique, hospitalisation, traitement médicamenteux) est plus relaté par les femmes.

Internet est un outil spécifique, différent du téléphone; les aides proposées par ce canal doivent donc être elles aussi spécifiques et non pas calquées sur la réponse par téléphone; l'utilisation du mail, du forum ou du chat fait intervenir l'écriture et non plus la parole comme moyen de communication. L'écriture étant un média spécifique, mettant les choses en relation différemment de la parole, nous devons en tenir compte dans l'élaboration d'un outil de prévention.

Malgré le caractère innovant et quelque peu expérimental de la démarche, il est indispensable qu'une institution s'engageant dans l'élaboration d'un tel outil se munisse d'un cadre de réflexion éthique et théorico-pratique. Sur base de cette réflexion à la fois éthique et pratique, il importe, afin d'éviter tout abus ou malentendu, que les utilisateurs potentiels de l'outil soient informés de ses règles de fonctionnement.

Site Internet

www.preventionsuicide.be

En 2000, nous avons créé notre premier site web. A l'époque, nous n'avions pas beaucoup réfléchi à la spécificité de cet outil. L'idée, alors très à la mode, consistait en quelque sorte à développer un prolongement de nos différentes brochures. L'essentiel des éléments présents sur le site consistait à de l'information sur le suicide mais surtout sur nos différentes activités.

A la rubrique « nous contacter » se trouvait le numéro d'appel gratuit, les coordonnées du secrétariat ainsi qu'une adresse postale et une adresse mail, pour lesquels il était spécifiquement précisé que seules les demandes d'informations et non de soutien y étaient traitées.

Très rapidement une série de messages sont arrivés sur ce mail. Conformément à ce que nous annoncions, nous nous contentions d'en accuser réception et de renvoyer les auteurs vers le numéro 0800 32 123.

Or, force est de constater, que face à ce nouvel outil, l'attitude des professionnels de la prévention et d'ailleurs du monde psycho-médico-social en général a été plus que timide voire pour certains, franchement hostile.

A l'heure actuelle, il existe sur la toile bien plus de sites faisant l'apologie de l'acte suicidaire ou relatant des pensées ou actes suicidaires de manière brute, que d'outils de prévention ou de diffusion d'information en matière de prévention. Et de fait, le secteur psycho-médico-social, par peu ou par méconnaissance du média, n'a que fort peu investi cet espace.

Et pourtant, Internet c'est plus de 50 millions de serveurs ; 400 millions de sites Web ; 80.000 groupes d'informations, 800 millions d'Internautes...

La refonte du site Internet du Centre de Prévention du Suicide : www.preventionsuicide.be s'inscrit dans une volonté du Centre d'utiliser Internet comme nouveau moyen de prévention.

Un travail de fond a donc été effectué, pour que la nouvelle version du site réponde à des objectifs d'information et de sensibilisation, mais aussi à des objectifs techniques d'ergonomie, d'accessibilité et de facilité technique de mise à jour.

Des pages d'accueil spécifiques permettent un accès direct à différentes informations : que faire si on a besoin d'aide, comment devenir répondant bénévole au Centre, les services et les ressources pour professionnels, ainsi qu'une page destinée aux adolescents et une autre reprenant l'agenda du Centre.

Le contenu du site est structuré de façon à faciliter les recherches d'informations, entre le Centre de Prévention du Suicide, ses services, son fonctionnement, et les informations sur le suicide, le processus suicidaire, les signaux d'alerte, et les ressources existantes.

Le site du Centre de Prévention du Suicide sert donc en premier lieu à informer le tout public sur le suicide et les ressources d'aide avant même de renseigner plus précisément les services proposés par le Centre. De plus, un nombre toujours croissant de candidats bénévoles visitent le site avant de prendre contact avec le Centre, d'où sans doute la bonne place des pages relatives au bénévolat dans les statistiques ci-dessus.

En deuxième lieu, il permet de valoriser les activités du Centre de Prévention du Suicide mais surtout il présente, à tous visiteurs, un certain nombre d'informations cruciales sur le suicide, concourant ainsi à une sensibilisation générale sur la prévention du suicide en Belgique.

Bilan 2009

Le site a eu 43.269 visites sur l'année 2009, soit en moyenne un peu plus de 3.600 visites par mois ou 120 visites par jour.

Les statistiques de visite du site rejoignent celles observées pour 2008, non seulement par rapport au taux de fréquentation, mais aussi par rapport aux moments de hausses ou baisses de fréquentations.

Comme pour 2008, on remarque une baisse de fréquentation les jours de week-end ou jours fériés ainsi que pendant les vacances scolaires (Pâques, été, Toussaint) et une hausse de fréquentation à l'occasion d'événements forts du Centre de Prévention du Suicide (la Journée mondiale de prévention le 10 septembre, les Journées francophones de prévention autour du 5 février) ou lors de drames sur lesquels les médias requièrent l'avis du Centre de Prévention du Suicide (drames familiaux, suicides en milieu professionnel,...).

En moyenne, les internautes visitent 4 à 5 pages du site. Le temps moyen de visite du site est estimé à près de 3 minutes.

Les pages les plus consultées sont :

- La page « <u>Besoin d'aide</u> », en accès rapide à partir de la page d'accueil du site (15.000 visites soit un tiers du nombre total de visites);
- La page d'entrée aux <u>forums</u> (10.500), et plus particulièrement la page d'accès au forum public (7.800);
- La rubrique « <u>Le suicide</u> » (10.500 visites soit un quart des visites), avec dans l'ordre de consultation, les pages « facteurs de risque », « signaux d'alerte », « face à une personne suicidaire », « processus suicidaire », « mythes et réalités » puis « tous concernés » ;
- La page « Contact » (6.500) du Centre de Prévention du Suicide ;
- La rubrique « <u>le CPS</u> » (6.000), surtout « l'équipe » et « les objectifs » ;
- Les pages d'accès rapide « <u>Adolescent</u> » (6.000 visites), « <u>Professionnel</u> » (5.600),
 « <u>Devenir bénévole</u> » (5.000), et enfin « <u>Actualités</u> » (4.500);
- La rubrique « <u>Activités du CPS</u> » (5.000), surtout les pages « Après une tentative de suicide » (4.300 soit 1.000 visites de plus qu'en 2008), « Ligne 0800 » (2.800), « Formations » (2.500), « Suicide d'un proche » (2.100), « Du côté des aînés » (1.500), « Parents d'ados » (1.150), « Postvention » (1.100) ;

- La page d'informations sur les « <u>Publications</u> » du Centre, permettant de télécharger les différents dépliants ou brochures (4.000) ;
- la nouvelle rubrique « <u>Centre de documentation</u> », avec l'accès en ligne au catalogue (3.900 soit plus du double qu'en 2008, lorsque l'info du centre de documentation faisait partie de la rubrique « activités CPS »);
- la rubrique « <u>Réseau Deuil</u> » (3.700) ;
- les « <u>Journées de la Prévention du Suicide 2008</u> » (3.300), avec une baisse des fréquentations sur les « Journées 2009 » (2.700) par rapport aux « Journées 2008 » (4.000);
- les « liens » vers d'autres sites (3.000) ;
- La rubrique destinée à la « <u>Presse</u> » (1.650 soit une forte augmentation des visites depuis 2008)
- la rubrique « <u>Newsletter</u> » (1.200)

Autre donnée à épingler : la majorité des visiteurs (54%) arrivent sur le site par un accès direct, c'est-à-dire qu'ils connaissent l'adresse du site du Centre de Prévention du Suicide avant d'y entrer. Une autre grande partie des visiteurs (40%) arrivent sur le site via un moteur de recherche où ils ont entré différents mots-clés, les plus usités étant :

- « tentative de suicide » (1.100 visites)
- « suicide » ou « le suicide » (1.000 visites)
- « aide suicide » (560 visites)
- « forum suicide » (425 visites), ces termes annonçant clairement ce qu'ils sont venus chercher...

Conclusions:

- Les visiteurs viennent d'abord chercher de l'aide sur notre site, ou des informations de premier ordre (« Besoin d'aide », « Suicide Facteurs de risque, Signaux d'alerte, Face à une personne suicidaire », « Adolescents », « Professionnels », « Après une tentative de suicide », « Publications »...); il remplit donc clairement son rôle d'information et de prévention;
- De nombreux internautes consultent le site pour accéder au forum, ce qui prouve l'intérêt de cette activité sur le net ;
- De nombreux internautes consultent le site avant de prendre contact avec le Centre, que ce soit pour devenir répondant bénévole, commander des brochures, se renseigner sur nos activités, ...

Une <u>newsletter</u> informe régulièrement les inscrits des actualités du Centre. Deux mois après la création du site (fin 2006), une septantaine de personnes s'y étaient inscrites ; fin 2009, 900 personnes recevaient cette newsletter.

Collaborations extérieures

Publication: « Vous avez dit suicide ? », En collaboration avec « Un pass dans l'impasse »



En 2008, un nouveau service de prévention du suicide à été crée à Namur à l'initiative des Mutualités Socialistes.

Depuis sa création, le Centre de Prévention du Suicide tente d'aider au mieux ce nouveau partenaire en prévention du suicide en Communauté française, dans la construction de ses projets, services, activités.

Axel Geeraerts, en tant que directeur du Centre de Prévention du Suicide, a d'ailleurs parrainé le centre « Un pass dans l'impasse » lors de sa création. Et c'est dans cet esprit de collaboration que l'équipe du Centre de Prévention du Suicide a partagé avec cette nouvelle équipe, à maintes reprises, ses expériences, constats et réflexions autour des initiatives à mettre en place en prévention du suicide.

En 2009, le centre « Un pass dans l'impasse », à Namur, a accueilli l'exposition « Le suicide en face », en étroite collaboration avec le Centre de Prévention du Suicide qui en a fait son événement médiatique autour de la journée mondiale du 10 septembre.

En préparant la communication sur cette exposition, les équipes des deux centres ont écrit conjointement une nouvelle brochure « Vous avez dit suicide ? », parcourant des repères généraux en prévention du suicide en Belgique, à l'adolescence, à l'âge adulte, auprès des personnes âgées, auprès de personnes endeuillées suite au suicide d'un proche. Cette brochure est disponible gratuitement auprès de chacun des deux services depuis le mois d'août 2009.

Exposition : « Le suicide en face » en tournée, à Braine-le-Comte

En collaboration avec le Centre de Prévention du Suicide, le groupe santé de l'Administration communale de Braine-le-Comte a présenté l'exposition « Le suicide en face » dans les locaux de l'Hôtel de Ville, du 17 au 27 novembre 2009.

Cette exposition était accessible gratuitement au grand public, et a fait l'objet d'une promotion sur la commune par les services concernés ainsi que d'un relais par le Centre de Prévention du Suicide.

Des rencontres thématiques spécifiques ont eu lieu, avec des intervenants du Centre de Prévention du Suicide :

- avec le grand public, sur le thème des idées reçues, lors du vernissage de l'exposition, le 16 novembre à 19h;
- avec les seniors de l'entité de Braine-le-Comte, le 23 novembre, de 9 à 11h ;
- avec des professionnels de la santé, le 23 novembre, de 12 à 15h.

Le Centre de Prévention du Suicide est heureux d'avoir pu nouer de nouveaux partenariats en prévention du suicide grâce à l'organisation de cette exposition.

Collaboration avec le Centre d'Action Laïque de Namur

Le DVD de préparation de l'exposition « *Le suicide en face* » a été acheté à la Cité des Sciences à Paris grâce à la collaboration avec le Centre d'Action Laïque de Namur, qui désirait organiser une exposition sur la mort en 2009.

Le Centre de Prévention du Suicide a donc organisé l'exposition « Le suicide en face », à Bruxelles, en février 2009, puis a contribué, dans la rédaction de textes notamment, à l'exposition « *A corps perdu - La mort en face* », organisée par le CAL de Namur, du 27 mai au 2 octobre 2009, au Musée de la Médecine, ULB – Campus Erasme, à 1070 Bruxelles.

L'inauguration eut lieu le 26 mai, en présence d'intervenants du Centre de Prévention du Suicide.

Comité Ethique et Scientifique de l'UNPS

Le Centre de Prévention du Suicide fait partie du Comité Ethique et Scientifique de l'Union Nationale pour la Prévention du Suicide (association française) et participe aux réunions mensuelles de ce Comité qui siège à Paris. Depuis 2006, l'UNPS édite les « Cahiers de la prévention du suicide », publication semestrielle qui permet au Comité Ethique et Scientifique de relater ses travaux, recherches et réflexions, accessibles dès lors à tout professionnel actif dans la prévention du suicide

Journées d'études, conférences

- Journée d'étude « Fonctions et usages de la parole dans le social d'aujourd'hui » organisée par Télé-Accueil, à l'occasion de ses 50 ans, le 10 novembre 2009, à Bruxelles. Intervention d'Axel Geeraerts à l'atelier « Parler sur le net : une nouvelle modalité de rencontre avec l'autre ».
- Institut de Victimologie : intervention d'Axel Geeraerts sur le suicide dans le cadre du cursus de formation en victimologie organisée par l'Université Libre de Bruxelles, le 12 juin 2009.
- Dans le cadre de la pièce « Cap 48 Psychose » de Sarah Kane, qui se jouait du 21/04 au 09/05 au Théâtre Océan Nord, et qui aborde de manière directe la question du suicide, Sophie Muselle est intervenue lors de la rencontre organisée le 09/05 entre des professionnels de la santé et des artistes sur le rapport entre art, souffrance, désespoir.
- « Personnes âgées, envie de mourir », rencontre-débat sur les thèmes de la dépression, du « syndrome de glissement » et des « envies d'en finir » chez les personnes âgées, avec en trame de fond la question de l'isolement social et affectif. Après-midi de rencontre organisée par le Service d'Aide aux Familles bruxelloises et animée par Béatrix Lekeux, le 26 mars 2009, à Bruxelles.

- Participation au « Congrès du cœur du cdH », le 14 février à Namur. Intervention de Béatrix Lekeux et animation de l'atelier « Le cœur et la santé ».

Autres partenariats

A côté de ces nouvelles collaborations, et parallèlement au travail de sensibilisation et de formation mené par le Centre de Prévention du Suicide, nous collaborons depuis des années avec différents organismes du secteur psycho-médico-social, à Bruxelles, en Belgique, ou à l'étranger.

Citons notamment: le CPZ (Centrum ter Preventie van Zelfdoding), Télé-Accueil, la Ligue de la Santé mentale et divers services de santé mentale (Psycho-Belliard ULB, SAS, Chapelle aux Champs,...), l'Observatoire de la Santé de la Région de Bruxelles-Capitale, le Centre de Prévention des Violences conjugales, le service Jeunesse et Famille de la Commune d'Ixelles, notamment à travers les Midis de la Famille, la clinique de concertation d'Ixelles, le Centre Popincourt à Paris, CRISE (Centre de Recherche et d'Intervention sur le Suicide et l'Euthanasie) au Québec, Vivre son Deuil (France), ...

Relations avec les médias

Des communiqués sur nos activités sont régulièrement envoyés à la presse, demandant aux journalistes de relayer au mieux : nos appels au recrutement des bénévoles, nos Journées de la Prévention du Suicide, la Journée Mondiale de la Prévention du Suicide, les groupes de parole pour personnes endeuillées, ...

De plus, tous nos communiqués de presse sont disponibles sur le site Internet, au sein d'une rubrique « Espace presse » où figurent également quelques recommandations faites aux médias en matière de prévention du suicide (dénoncer les idées reçues, informer sur le suicide dans sa complexité, mentionner les ressources d'aide, éviter les effets pervers...)

Comme vous pourrez le constater à la lecture de la liste ci-dessous, d'une manière générale, en 2009, la presse a suivi avec intérêt les activités du Centre de Prévention du Suicide, ce qui a de quoi garantir pour le Centre une meilleure visibilité auprès du tout-venant, mais également une meilleure reconnaissance des enjeux par les pouvoirs politiques.

En presse écrite, les informations du Centre de Prévention du Suicide sont régulièrement relayées :

- dans les journaux et magazines généralistes : Le Soir, La Libre Belgique, La Dernière Heure, les journaux du groupe Sud Presse (La Capitale, Nord Eclair...), Le Vif/ l'Express, L'Echo, Femmes d'Aujourd'hui, Axelle,
- dans les revues mutualistes : En Marche, Neutr'info,...
- dans les revues médicales ou traitant de la santé : Le Généraliste, Le Journal du Médecin, Education Santé, Dialogue & Santé, ...
- dans les revues d'autres associations : Mental'Idées, Regard, Confluences, COJ,

...

- dans la presse gratuite : le Passe-Partout, le journal Dimanche, l'Info Ixelles...
- Cette année, en rapport avec la Journée mondiale du 10 septembre, un long article sur le suicide et sur les enjeux de la prévention du suicide en santé publique est aussi paru dans le journal germanophone : *Grenz Echo*.
- De même, un article est paru dans *De Standaard*, en presse néerlandophone, relayant les informations transmises lors de notre conférence de presse en vue de la Journée mondiale.
- En septembre 2009, un dossier est paru également dans « Les carnets du Préventeur », mensuel adressé aux agents de prévention dans les entreprises, sur la prévention du suicide au travail.

En radio et télévision, les actualités du Centre sont reprises régulièrement :

- dans les infos de toutes les radions, des plus grandes: RTBF (surtout pour La Première et Vivacité), RTL-TVI, Radio Contact, Fun Radio, Radio Nostalgie,... aux plus petites: BFM, Ciel Radio, Radio Campus, ainsi que dans certaines émissions: « Face à l'Info » et « Tout autre chose » sur La Première (RTBF), « Vivre ensemble » et « Faits Divers » sur Bel-RTL,
- sur les plateaux de Télé-Bruxelles, de RTL (« RTL+ »),
- dans l'agenda de« ça bouge » (RTBF-La2)
- Cette année, le Centre a par ailleurs collaboré à la réalisation d'un reportage radio et télé pour la RTCB – Radio/Télévision Catholique de Belgique, présentant les activités du Centre et notre recherche de bénévoles. Le reportage radio a été diffusé en septembre 2009, sur La Première, en lien avec la Journée mondiale.

Sur internet, le Centre de Prévention du Suicide apparaît régulièrement :

- dans des brèves des sites d'informations: RTL-Infos, RTBF.BE, Belga, 7/7 Belgium, Actus24.be, ainsi que sur les sites d'Alter-Echos, des Mutualités neutres, Advalvas, Websenior,...
- et sur les brèves, agendas, actualités des sites partenaires : guidesocial.be, les news de BelsocInfos, les news de Selfhelp, la lettre de Yapaka, les brèves du Bis, santementale.be, agenda.be, Arianet.irisnet.be, les News de Pipsa,...

Informations générales

Organigramme

Directeur

Axel GEERAERTS

Responsable de la formation et de la supervision des bénévoles

Gaston DEMARET

Formateurs/superviseurs des bénévoles

Michel ABSIL Sophie MUSELLE Anaïs LENELLE

Travail clinique extérieur

Béatrix LEKEUX Paulette DUHAUT

Cellule d'Intervention Psychologique

Nicolas MIEST Paulette DUHAUT Sophie MUSELLE Alexia KERVYN

Groupe de parole L'Autre Temps

Béatrix LEKEUX Nicolas MIEST

Forum

Axel GEERAERTS Béatrix LEKEUX Michel ABSIL

Bibliothécaire-documentaliste

Fernando COVAS

Communication

Cristel BAETENS

Secrétariat et accueil des bénévoles

Christine SOETHOUDT

Comptabilité et administration

Isabelle KYNDT

Maintenance des locaux

Francis GILLES

Conseil d'administration

Président

Professeur Julien MENDLEWICZ Chef du Service Psychiatrie de l'Hôpital Erasme, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles

Vice-Présidente

Martine BAUDIN Sociologue

Trésorière

Ginette FIEVEZ
Assistante sociale psychiatrique

Secrétaire

Véronique DE STEXHE Juriste

Membres

Marc DREZE, psychologue; Ariane VAN CALOEN, journaliste; Jacques MINNAERT Thérèse HANOCQ

Assemblée Générale

Julien MENDLEWICZ; Martine BAUDIN; Ginette FIEVEZ; Véronique DE STEXHE; Marc DREZE; Ariane VAN CALOEN; Jacques MINNAERT, Thérèse HANOCQ.

Gaston DEMARET, psychologue, responsable de la formation et supervision des bénévoles au CPS; Axel GEERAERTS, sociologue, directeur du CPS; Béatrix LEKEUX, psychothérapeute, formatrice externe au CPS; Georges SCHADRON, docteur en psychologie.

CENTRE DE PREVENTION DU SUICIDE A.S.B.L.

Avenue Winston Churchill 108 1180 Bruxelles

Tél.: 02.650.08.69 Fax.: 02.640.65.92

E-mail: cps@preventionsuicide.be
Site Internet: www.preventionsuicide.be